

Résistance

14
15

BULLETIN PÉDAGOGIQUE ANNUEL

« NE JETEZ PAS CE JOURNAL, FAITES-LE CIRCULER »

Ce bulletin vient en appui des ressources mises en ligne sur le portail national du CNRD accessible à l'adresse suivante : WWW.CNDP.FR/CNRD

LA LIBÉRATION DES CAMPS NAZIS, LE RETOUR DES DÉPORTÉS ET LA DÉCOUVERTE DE L'UNIVERS CONCENTRATIONNAIRE



Le portail de Buchenwald, photographie de Michael Kenna (coll. Musée de la Résistance nationale / Champigny, fonds Michael Kenna)

DOSSIER PÉDAGOGIQUE RÉALISÉ EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE RÉGIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE (CRDP) DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL

La libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire

Enjeux et perspectives

L'intitulé du thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation pour 2015 invite les candidats à s'interroger sur les notions qu'il intègre et les limites qu'il suppose. En effet, derrière une formulation apparemment simple, se cache une réelle complexité.

La libération des camps nazis

Le premier élément du thème invite les candidats à centrer leur étude sur la période qui va de l'entrée des troupes soviétiques dans le camp d'Auschwitz en janvier 1945 à celle des troupes alliées dans les derniers camps libérés en mai 1945. La notion de libération doit être relativisée. Dans de nombreux cas, les soldats qui pénètrent dans les camps trouvent des lieux vides, les nazis ayant procédé à leur évacuation. Les camps de Majdanek, dans lequel les Soviétiques pénètrent dès juillet 1944, ou de Neuengamme, que les Britanniques investissent en mai 1945, ont été vidés de leurs détenus. Il en est de même du Struthof en novembre 1944. Dans le chaos des dernières semaines de la guerre, certains camps ont vu leur population baisser très rapidement, tandis que d'autres se sont retrouvés surpeuplés et sont devenus de véritables camps mouroirs, l'un des plus terribles étant celui de Bergen-Belsen. Cette période est marquée par un niveau de mortalité très élevé, accentué par les massacres perpétrés sur des détenus désarmés et sans défense.

Réduire la libération des déportés à celle des camps serait par ailleurs une erreur. Pour nombre de détenus, la liberté a été recouvrée lors des évacuations, au hasard de l'arrivée de soldats alliés, du départ des gardiens SS ou d'une tentative d'évasion réussie. Souvent, la libération n'a pas été immédiatement perçue par les déportés eux-mêmes : dans certains cas, les libérateurs ont pu repartir et laisser les libérés dans une grande incertitude, dans d'autres les détenus concernés n'avaient plus les capacités physiques ou psychologiques pour comprendre ce qu'il se passait vraiment autour d'eux. À l'inverse, et dans de rares cas comme à Buchenwald ou Mauthausen, des déportés ont pu participer les armes à la main à leur propre libération.

Il faut enfin rappeler que les camps qui sont libérés en 1945 sont les principaux camps de

concentration et leurs camps annexes (ou *Kommandos*). Majdanek et Auschwitz-Birkenau, presque totalement vidés de leurs détenus, sont les seuls camps impliqués dans l'extermination des juifs d'Europe dans lesquels pénètrent des libérateurs, les autres centres de mise à mort ayant été systématiquement détruits par les nazis pour effacer les traces de leurs crimes.

Le retour des déportés

Le second élément du thème suppose d'abord de prendre conscience de l'état physique de la plupart des déportés libérés, qui est un véritable choc pour les libérateurs. Rien n'a été prévu pour prendre en charge cette masse d'hommes et de femmes à la limite de la survie. La période entre la libération proprement dite et le rapatriement est marquée par des drames : beaucoup de déportés meurent avant d'avoir pu rentrer dans leur pays malgré les soins qui leur sont prodigués. Si l'improvisation règne dans un premier temps, l'aide finit par s'organiser et contribue à sauver des vies.

En France, le ministère des Prisonniers, des Déportés et des Réfugiés prend en charge le rapatriement de près de 2 millions de Français, parmi lesquels les déportés sont minoritaires. Tout dépend des moyens de transport mis à disposition, pour l'essentiel sous le contrôle des Américains.

Le retour des déportés vers la France est donc à la fois une histoire collective, marqué par exemple par l'étape à l'hôtel Lutetia, principal centre d'accueil à Paris, et une multitude d'histoires individuelles, différentes les unes des autres par leur déroulement et leur ressenti.

L'arrivée en France est empreinte d'émotion. Là encore les situations personnelles doivent être prises en compte. Le sort du déporté accueilli par sa famille, par ses amis, par la population tout entière de sa commune parfois, est bien différent de celui du déporté qui rentre en ayant perdu presque toute sa famille et son logement, comme c'est le cas pour de nombreux déportés juifs. Le retour pose donc la question de la réintégration, qui passe souvent d'abord par une reconstruction physique plus ou moins longue. Si le point de vue des déportés peut être privilégié, il ne faut pas oublier ces milliers d'hommes, de femmes

et d'enfants qui ont perdu un parent dans les camps nazis et qui attendront des semaines, des mois, parfois des années, en vain, son retour.

La découverte de l'univers concentrationnaire

Le troisième élément du thème vise à rappeler que la réalité des camps nazis n'est que progressivement comprise. La situation du printemps 1945, totalement chaotique, n'est pas celle de l'automne 1944 et encore moins celle des années d'avant-guerre. Malgré les informations qui ont pu filtrer dans la presse clandestine en France, malgré ce qu'ont permis d'apprendre Majdanek, le Struthof ou Auschwitz, la découverte des camps de concentration au printemps 1945 est un traumatisme, largement répercuté par la presse et les actualités cinématographiques. En France, des articles et des photographies sont immédiatement diffusés pour rendre compte des crimes commis. Le devoir d'informer prend le pas sur la volonté de ménager les familles des déportés.

Passé le temps de la découverte proprement dite, vient rapidement le temps des enquêtes pour préparer les procès contre les responsables. Si beaucoup échappent aux poursuites, des SS de tous grades et des cadres du Parti nazi sont mis en accusation et condamnés. Ces procès sont l'occasion de commencer à faire l'histoire du système concentrationnaire nazi, mais aussi à mettre en évidence la mise en œuvre du génocide des juifs d'Europe, en pointant la spécificité des centres de mise à mort et des groupes mobiles de tuerie (les *Einsatzgruppen*) en Pologne et en Union soviétique.

Les anciens déportés participent à ce travail d'histoire. Ils commencent à publier leurs témoignages et à s'organiser en association pour défendre leurs droits et la mémoire de leurs camarades disparus. Ils contribuent aussi, à leur niveau, à une prise de conscience mondiale de la nécessité d'empêcher le renouvellement de telles abominations.

Si la date de l'entrée des troupes soviétiques dans le camp de Majdanek peut être considérée comme la première borne chronologique du thème, la date du vote de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme peut être adoptée comme la dernière.

Bulletin publié par le Musée de la Résistance nationale (MRN) en partenariat avec le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de l'académie de Créteil.

Bulletin réalisé par :

Éric Brossard, agrégé d'histoire, professeur au collège Jean Wiener à Champs-sur-Marne, professeur relais au Musée de la Résistance nationale ; Guy Krivopissko, professeur d'histoire, conservateur du Musée de la Résistance nationale Avec le concours de : Loïc Damiani, docteur en histoire, professeur d'Histoire-Géographie au collège Jean Macé à Fontenay-sous-Bois ; Audrey Ganivet, professeur de Lettres au collège Jean Wiener à Champs-sur-Marne ; la commission Histoire du Musée de la Résistance nationale (notamment Yvette Lévy, Jean-Pierre Brossard, Françoise Le Cornec et Marie-Françoise Cénat) ; Xavier Aumage, Céline Heytens, Charles Riondet et Agathe Demersseman, archivistes du Musée de la Résistance nationale ; Julie Baffet, chargée de la Communication du Musée de la Résistance nationale.

Musée de la Résistance nationale

Service pédagogique

Parc Vercors
88 avenue Marx Dormoy
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Téléphone : 01 48 81 44 91
Télécopie : 01 48 81 33 36
Courriel : info@musee-resistance.com

Directeur de publication : Michel Delugin
Rédactrice en chef : Julie Baffet
Graphiste : Olivier Umecker
Imprimé par Agefim

Duplication autorisée et conseillée.
Version téléchargeable sur le site du Musée de la Résistance nationale, rubrique pédagogie, sous rubrique CNRD.
www.musee-resistance.com

La mémoire de la libération des camps

L'intitulé du thème n'intègre pas la dimension mémorielle. Celle-ci peut cependant être un prolongement intéressant pour les candidats. La mémoire de la Déportation en France s'est construite autour de la commémoration de la libération des camps : d'abord la Journée nationale du souvenir de la Déportation le dernier dimanche d'avril, depuis 1954, en référence au printemps 1945 puis la Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité le 27 janvier, depuis 2003, en référence à la libération d'Auschwitz. Cette mémoire hésite constamment entre le souvenir douloureux des victimes et celui plus heureux de la liberté retrouvée. Elle prend souvent des formes artistiques originales qui peuvent ouvrir de nouvelles perspectives pour aborder le thème du concours dans la phase d'étude comme dans la phase de production.

Ne pas oublier la mémoire, c'est enfin rappeler la place fondamentale qu'ont tenu et tiennent encore les déportés survivants dans la connaissance et la transmission de cette histoire. C'est aller à leur rencontre, les entendre, lire et voir les témoignages qu'ils ont laissés, pour comprendre que la libération des camps a marqué d'abord et avant tout, par-delà la multitude des morts, la défaite du nazisme et l'échec de ses projets criminels.

Sommaire

Partie 1

Le délitement du système concentrationnaire	4 à 7
Les évacuations	4
L'explosion de la mortalité	4
HISTOIRE DES ARTS. Le Petit Camp de Buchenwald, vu par Boris Taslitzky	7

Partie 2

La libération des camps et des déportés	8 à 12
Les libérations des camps	8
Les libérations des déportés	9
Le choc pour les libérateurs.....	10
Le sentiment de liberté pour les déportés	11
HISTOIRE DES ARTS. La libération de Dachau, vue par Eric Schwab	12

Partie 3

Le retour des déportés	13 à 21
La prise en charge immédiate des déportés libérés	13
Le rapatriement vers la France	14 et 15
Ensemble documentaire « Le retour de Jacques Damiani »	16
L'accueil immédiat de la population	17
La prise en charge des déportés à leur retour en France	18
Recommencer à vivre	19
HISTOIRE DES ARTS. La faim, vue par Robert Antelme et Marguerite Duras	20 et 21

Partie 4

La découverte de l'univers concentrationnaire	22 à 27
Les informations sur les camps nazis en France avant 1945	22
La volonté de montrer	23
Le rôle des médias	24
Le rôle des procès	25
Le rôle des déportés et des historiens	26 et 27

Partie 5

La mémoire de la libération des camps en France	28 à 31
Les journées commémoratives	28
Les publications des organisations d'anciens déportés	29
Les timbres commémoratifs.....	29
HISTOIRE DES ARTS. Les œuvres picturales d'artistes non déportés	30
HISTOIRE DES ARTS. Les monuments du Père Lachaise	31
HISTOIRE DES ARTS. Le portail de Buchenwald, vu par Michael Kenna	32

PARTIE 1

Le délitement du système concentrationnaire

Au premier trimestre de l'année 1945, les troupes allemandes cèdent sous les coups portés par les armées soviétiques à l'est et par les armées américaines, britanniques et françaises à l'ouest. Les territoires annexés par l'Allemagne elle-même, passent étape par étape sous leur contrôle.

Les évacuations

En janvier 1945, au moins 750 000 déportés, dont près de 200 000 femmes, sont internés dans le système concentrationnaire nazi. Les autorités SS ordonnent le déplacement des détenus des camps les plus exposés face à la progression de leurs adversaires. À l'est, sous la pression de l'Armée rouge, les SS entreprennent l'évacuation, à partir du 18 janvier 1945, de près de 58 000 détenus du complexe d'Auschwitz vers le camp de Gross-Rosen puis vers ceux de Dora, Buchenwald, Flossenbürg, Mauthausen et Bergen-Belsen, très en retrait à l'ouest de la ligne de front.

Deux mois plus tard, début avril, confrontés à l'avance des troupes alliées du front ouest les SS font de même pour les camps de Dora et de Buchenwald, puis à partir du 18 avril pour ceux de Neuengamme, de Flossenbürg, de Sachsenhausen et de Ravensbrück (aux effectifs grossis depuis fin janvier par les évacués survivants des transferts d'Auschwitz) essentiellement vers les camps de Bergen-Belsen et de Mauthausen.

L'étau des fronts est et ouest qui se resserre et les opérations aériennes des Alliés désorganisent sans cesse les plans d'évacuation initiaux : s'entrecroisent ou tournent en rond affolés des convois de moribonds exténués, des entassements de demi-cadavres dans des trains qui ne savent où ils vont. Plusieurs centaines de milliers de déportés subissent ainsi une succession d'évacuations de différents camps et de transferts vers d'autres camps ou *Kommandos* : une errance aux conséquences mortelles.

En effet, les conditions dans lesquelles se déroulent les évacuations représentent pour tous les déportés l'ultime épreuve, comme une nouvelle sélection impitoyable et de

masse. Par des froids intenses (-20 à -30°C), sans ravitaillement, sans vêtements et chaussures adaptées à la saison, les déportés sont jetés hors des camps. Ils partent en colonne à pied et traversent des territoires en guerre, dévastés, au milieu de populations souvent hostiles (même si parfois certains rencontrent des gestes de réconfort et de sauvetage). Quand les voies ferrées ne sont pas détruites et quand des matériels de transport sont disponibles, ils sont chargés sur des wagons, parfois de simples plates-formes, sans protection contre le froid et la neige. Ces transports ont souvent été qualifiés par les survivants de « marche ou de convois de la mort ». À pied ou en train, les déportés sont encadrés par les SS et leurs complices aux abois et enrégés par la défaite qui se profile : les moins solides, qui ne peuvent suivre la progression, sont abattus sur place. Ceux qui tentent de s'évader subissent le même sort. Des cadavres abandonnés au bord des voies ou ensevelis à la hâte dans des fosses communes jonchent le parcours de ces marches.

Dans ce chaos, les comportements des SS et de leurs supplétifs varient. Certains, opportunistes, pour se faire oublier et ne pas rendre de compte aux vainqueurs quittent l'uniforme et se fondent dans la population après avoir abandonné le contingent de déportés survivants dont ils avaient la garde. D'autres, fanatiques ou fidèles exécutants, continuent de tuer jusqu'au bout. À Gardelegen, dans la nuit du 13 avril 1945, plus d'un millier de détenus provenant de Neuengamme et de Dora sont rassemblés dans une grange à laquelle on met le feu. Seuls quelques-uns parviennent à échapper aux flammes et aux tirs des SS et des Jeunesses hitlériennes.

La rapidité avec laquelle sont décidées et mises en œuvre les évacuations cassent dans presque tous les camps de concentration les faibles structures de solidarité et de résistance patiemment mises en place par les déportés. Les convois qui partent des camps démantèlent les groupes constitués. Les SS ne veulent prendre aucun risque et

font disparaître tous ceux qui pourraient représenter une menace. Dans les semaines qui précèdent les évacuations, ils procèdent à l'élimination de détenus qu'ils ne veulent pas voir sortir vivants des camps. Ainsi, dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944 au Struthof, ils massacrent 107 membres du réseau Alliance. Le camp est évacué quelques jours plus tard. Des exécutions ciblées visent certains déportés à la veille de leur libération. Le 17 avril 1945, à l'approche des troupes américaines, le général Delestraint, ancien chef de l'Armée secrète, est assassiné à Dachau. Dans la plupart des camps, les révoltes projetées et préparées deviennent impossibles. Les détenus à la limite de la survie ne parviennent plus à envisager un avenir, et encore moins à pouvoir en décider. Par le simple fait qu'elle a pu avoir lieu, l'insurrection du 11 avril 1945 à Buchenwald est un événement exceptionnel.

L'explosion de la mortalité

Dans les camps qui servent d'étape ou de destination ultime pour les évacuations, l'arrivée des déportés transférés provoque le surpeuplement : Mauthausen passe de 50 000 détenus juillet 1944 à 83 000 en février 1945, Bergen-Belsen de 15 000 en décembre 1944 à 42 000 en mars 1945, Dachau de 47 000 détenus en décembre 1944 à 67 000 en avril 1945. Les conditions d'hébergement, d'hygiène et d'alimentation se dégradent rapidement. La situation des détenus internés depuis des mois ou des années dans le même camp devient plus précaire encore. Les derniers arrivés sont le plus souvent abandonnés à leur sort faute de contact ou de relais sur place. Cette masse de détenus affaiblis est un terrain favorable pour les maladies endémiques : des épidémies se déclenchent ou prennent une ampleur catastrophique. La mortalité croît de manière exponentielle. Les fours crématoires ne sont plus en capacité de détruire tous les cadavres. Souvent, la désorganisation générale fait que les morts ne sont même plus ensevelis. Dans les dernières semaines de fonctionnement du système concentrationnaire, les détenus de nombreux camps doivent cohabiter avec les corps de leurs camarades décédés.

Le bilan humain de cette période précédant l'ouverture des camps et la libération des déportés par les Alliés est très lourd. S'il est difficile de donner des chiffres précis, il est possible d'affirmer grâce aux études des historiens et aux recherches des fondations et associations d'anciens déportés qu'environ un tiers des détenus encore survivants au début de l'année 1945 meurent durant cette période.



« Camarades fatigués attendant l'appel », dessin de Boris Taslitzky réalisé à Buchenwald, début 1945 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

T É M O I G N A G E : Les marches d'évacuation d'Auschwitz

Pendant cette marche, nous n'avons rencontré personne, sauf la mort. Dans mes souvenirs tout est sombre malgré la neige. Les camarades qui n'en peuvent plus sortent du rang, se laissent glisser par terre ou essaient de s'enfuir. Impossible de les retenir, de les relever, même à plusieurs. Et il ne faut surtout pas s'arrêter. Nous entendons les mitraillettes crépiter à intervalles irréguliers. Leur bruit nous accompagne. Sa signification ne fait pas de doute. Derrière nous, nous ne laissons que nos morts.

Pendant cette marche, j'ai connu la soif la plus atroce. Je me jette sur la neige qui s'accumule au sol. Je mange cette neige à pleines mains sans pouvoir m'arrêter. Mes camarades prennent peur et croient que je deviens folle. Alors, deux après deux, elles me saisissent sous les aisselles pour me faire marcher entre elles. Elles m'empêchent de me baisser et de ramasser encore et encore cette neige sale.

Puis nous trouvons un train. Il n'a pas de wagons, seulement des plates-formes à ciel ouvert. Nous nous y entassons à plus de cent sur chacune, et le voyage continue sous un ciel de plomb.

Toutes debout : il n'est pas question de prendre du repos. Mais nous nous organisons. La moitié debout se tient serrées les unes contre les autres. Cela laisse plus de place à l'autre moitié qui s'assoit et peut dormir à force de fatigue accumulée.

Furtivement, je continue à manger la neige des bords du wagon. De temps en temps, accroupie à mon tour, je sommeille un peu.

Je ne sais ni la date, ni le jour de notre arrivée à Ravensbrück, ni combien de temps nous y sommes restées.

Mais je sais que les trois mois de pérégrinations, qui nous séparent encore de notre libération, sont les pires que j'ai connus durant ma longue période de déportation. Jusqu'au bout, nous ne saurons pas si la vie ou la mort nous attendent au bout du chemin.

—
Extrait de Eva Tichauer, *J'étais le numéro 20832 à Auschwitz*, L'Harmattan, 1988, pages 126-127.



Pages du carnet de Jean Kréher, Buchenwald, 1944-1945 (coll. particulière).

Jean Kréher se fabrique un carnet à partir de feuilles de papier et d'un morceau de carton qu'il est parvenu à récupérer. Il y note notamment les noms et les coordonnées de ses camarades. À la lettre « M » il a porté celui d'Henri Manhès, adjoint de Jean Moulin, un des responsables avec Marcel Paul du Comité des intérêts français à Buchenwald. Le nom d'Étienne Miège a été barré, sans doute à la suite de son transfert à Dora. Étienne Miège est déclaré mort à Plau, au nord de Berlin, le 11 avril 1945.

Geneviève de Gaulle

(1920-2002)

Elle étudie l'histoire à Rennes quand apprend que son oncle Charles a lancé son appel à poursuivre la guerre. Avec quelques camarades, elle arrache des affiches allemandes, et inscrit des slogans sur les murs. En 1941, elle gagne Paris pour poursuivre ses études. Elle s'implique dans de nombreuses activités de résistance en liaison avec le mouvement du Musée de l'Homme auquel participe la tante qui l'héberge. En avril 1943, elle rejoint le mouvement Défense de la France. Entrée dans une clandestinité totale, elle prend part aux activités d'impression et de diffusion du journal. Arrêtée le 20 juillet 1943, elle est internée à Fresnes, puis déportée au camp de Ravensbrück le 31 janvier 1944. Son nom ne lui épargne aucune souffrance mais, parce qu'elle est la nièce du général de Gaulle, elle est mise à l'écart au *Bunker* durant les derniers mois de sa détention, sans doute dans l'idée de l'utiliser comme otage. Elle raconte ce terrible isolement dans *La traversée de la nuit*, publié en 1998. Finalement extraite de sa cellule, elle est transférée à la suite d'un périple chaotique dans un hôpital pour prisonnières britanniques et américaines, à Liebenau, dans le sud de l'Allemagne. Remise à la Croix-Rouge le 20 avril 1945, elle rejoint la Suisse où elle retrouve son père, devenu consul général de France. Jusqu'à sa mort, elle n'a qu'un souci : restaurer la dignité de l'homme. Militante d'ATD-Quart-Monde et membre du Conseil économique et social, elle est à l'origine, en 1998, de la loi d'orientation de lutte contre les exclusions.



Portrait d'Alexis Machard par Jean-Baptiste Schiehlé, réalisé à Buchenwald, 3 avril 1945 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny). La légende du dessin précise : « Buchenwald 3-4-1945. Machard tué le 20 avril 45 à la 1^{re} étape partant de Flossenbürg ».



Photographie de détenus décédés lors de l'évacuation du camp de Sachsenhausen, prise probablement dans le bois de Below, fin avril-début mai 1945 (coll. Comité de la Croix-Rouge internationale, Genève). Le 23 avril 1945, plus de 16 000 détenus de Sachsenhausen sont regroupés dans le bois de Below, près de Wittstock, au nord-ouest de Berlin, où ils doivent demeurer, sans abri, dans le froid et l'humidité. Après être restés plusieurs jours sans pouvoir manger, ils sont ravitaillés en nourriture par la Croix-Rouge. Le 29 avril, les SS ordonnent aux survivants de reprendre la route.



Détenus lors d'une des marches de la mort de Dachau vers le sud, traversant la Nördliche Münchner Strasse à Grünwald, en Allemagne, le 29 avril 1945 (coll. USHMM, Washington). Le quatrième homme en partant de la droite est Dimitry Gorky, né le 19 août 1920 à Blagoslovkoe, en Russie, dans une famille de fermiers. Durant la guerre, il est interné à Dachau pour 22 mois. Les motifs de sa détention sont inconnus.

TÉMOIGNAGE :

Le printemps 1945

On ne dit pas « c'est le printemps », on ne dit rien. On pense que puisqu'il ne fait plus froid on a peut-être moins de chances de mourir. On est surpris de cette tiédeur qui est venue d'un coup, comme si l'air avait renoncé à mordre, s'était lassé. Comme si une vraie nature s'était autorisée à renaître, comme si les SS s'étaient mis à bâiller devant nous puis s'étaient endormis, nous avaient oubliés. Car l'hiver était SS, le vent, la neige étaient SS. Une prison s'est ouverte. Le premier jour qu'il a fait tiède et qu'on a senti que de ce côté-là il n'y avait plus rien à craindre, j'ai cru qu'on allait manger. Ce fut très passager, mais puisque le corps n'était plus martyrisé par le froid, puisqu'il était tranquille quand on ne lui tapait pas dessus, c'était que quelque chose arrivait, quelque chose d'extraordinaire, c'était peut-être qu'on allait manger.

Mais le printemps nous trahira bien plus que l'hiver. On aura faim avec la lumière, avec la tiédeur de l'air dans la bouche. On maigrira, on séchera avec les parfums des bois dans le nez. Des oiseaux chanteront au rassemblement du matin. Les anthrax grossiront. Les bois seront verts sous les yeux des moribonds.

—
Extrait de Robert Antelme, *L'espèce humaine*, Gallimard, 1957, page 181.

Mère Marie

(Elisabeth Skobtsov, née Pilenko, 1892-1945)

Née à Riga, artiste et femme politique russe, elle émigre en France en 1923. Devenue religieuse orthodoxe (Mère Marie), elle fonde à Paris, au début des années 1930, un foyer pour les malheureux « l'Action orthodoxe ». Dès le début de l'Occupation allemande, elle participe activement à des activités de résistance, en cachant des pourchassés français et russes, en particulier des juifs à qui elle fournit de faux certificats de baptême et de faux papiers d'identité. En février 1943, elle est arrêtée par la Gestapo. Internée au fort de Romainville, elle est déportée au camp de Ravensbrück, où elle entretient un esprit de résistance. Malade et affaiblie, Mère Marie prend volontairement la place d'une femme juive sélectionnée pour un « transport ». Elle meurt gazée le 30 mars 1945 à Ravensbrück.

En 1985, elle est décorée à titre posthume de l'Ordre de la Grande Guerre patriotique par l'URSS et, en 2004, elle est canonisée par l'Église orthodoxe.



Boris Taslitzky, *Le Petit Camp*, aquarelle réalisée à Buchenwald, 27 mars 1945.
(coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny)

Le Petit Camp de Buchenwald, vu par Boris Taslitzky

Boris Taslitzky (1911-2005), jeune peintre reconnu, participe à la Résistance au sein du Front national de lutte pour la liberté et l'indépendance de la France. Il est arrêté à l'automne 1941 et est interné dans divers camps et prisons avant d'être déporté au camp de Buchenwald le 31 juillet 1944. L'organisation clandestine de résistance du camp lui demande de soutenir le moral de tous et de témoigner par le dessin de l'univers concentrationnaire. Elle lui procure le matériel. Protégé par ses camarades, Boris Taslitzky réalise plus de deux cents dessins et quelques aquarelles, préservés au camp par un collectif de déportés résistants. L'artiste peut les rapporter en France à sa libération en avril 1945.

À l'hiver 1944-1945, Boris Taslitzky est le témoin de la dégradation des conditions de détention des déportés de Buchenwald, en premier lieu au Petit Camp. Fin janvier 1945, les évacués des camps d'Auschwitz et de Gross Rosen, en majorité des hommes juifs, arrivent à Buchenwald. Jusqu'à la fin mars 1945, les effectifs du Petit Camp ne sont jamais inférieurs à 20 000 détenus entassés de 900 à 1 300 par baraque. En trois mois, 13 000 morts sont enregistrés, soit 150 morts en moyenne par jour contre 10 au Grand Camp.

Boris Taslitzky réalise l'aquarelle du Petit Camp en mars 1945. À l'arrière-plan, une colline boisée, l'Ettersberg, près de Weimar, où

se rendait Goethe : les nazis en ont fait le site du camp de concentration de Buchenwald. Les arbres sont dénudés, c'est l'hiver. Des barbelés ferment ce lieu et enserrant à gauche et à droite deux baraques imposantes en bois ou *Blocks*. Les deux baraques sont séparées par d'autres barbelés, délimitant à gauche le Petit Camp et à droite le Grand Camp. La figuration du Grand Camp, limitée à l'angle droit de l'aquarelle, a pour fonction d'installer le Petit Camp comme sujet central de l'œuvre.

« Le témoin des martyrs »

Au centre de l'aquarelle, un homme debout, décharné, sans visage et encapuchonné, tient les mancherons d'une charrette remplie de morts. L'un d'eux, au premier plan, tombé de la charrette est renversé les bras en croix. À ses côtés, vêtu d'une robe de toile blanche, un homme l'observe, recueilli. À droite de cette scène, dans l'espace du Petit Camp, une foule de silhouettes squelettiques, couvertes de draps rayés, semblant désœuvrées, égarées. À gauche de la scène centrale, devant la baraque du Petit Camp, des silhouettes debout forment comme une haie ouvrant sur un monticule de cadavres. On les dirait comme expulsés de la baraque par la porte grande ouverte. Ce sont les morts de la nuit de ce *Block*, destinés au crématoire. Sur le versant gauche de cet entassement, un homme en uniforme, botté, une casquette sur la tête : c'est un SS. Il surveille le travail de détenus aux tenues dépareillées qui, le long du monticule, tirent des cadavres pour les charger dans la charrette des morts. Au premier plan à gauche, l'un d'eux doit effectuer cette tâche macabre des chiens à ses mollets.

C'est du Grand Camp que Boris Taslitzky assiste à ce chaos, mais il choisit de représenter ces scènes d'enfer comme s'il les avait

vues du Petit Camp. Cette aquarelle est par ailleurs une des rares œuvres qu'il produit où la mort est présente.

Le spectacle quotidien du charnier et de la charrette des morts est insoutenable. Pour conserver son humanité, Boris Taslitzky se doit de donner, pour lui et ses camarades, une raison à cette folie. En ce lieu, dans ces moments, dans un processus de réminiscence, trois œuvres majeures du peintre Francisco de Zurbaran (1598-1664), un de ses maîtres, s'imposent à sa mémoire, font sens. Dans l'homme debout, décharné, sans visage et encapuchonné, Boris Taslitzky redécouvre le *Saint François d'Assise en extase*, une huile sur toile peinte en 1638. Saint-François d'Assise (1182-1226), moine, fit le vœu de vivre pauvre parmi les pauvres, vêtu d'une robe de bure marron, un cordon en guise de ceinture pour « suivre nu le Christ nu ».

Dans la charrette des morts, inclinée, l'artiste retrouve *L'exposition du corps de saint Bonaventure*, une huile sur toile de 1629 qu'il étudia avec passion au musée du Louvre au cours de l'année 1939. Saint-Bonaventure (vers 1220-1274), moine de l'ordre mendiant des franciscains, disciple et biographe de saint François d'Assise, plaidait pour la réunion des Églises d'Orient et d'Occident.

La charrette et ses morts, par la longue trace blanche qu'elle forme, lie son conducteur au squelette comme crucifié renversé à terre près duquel un homme veille telle « L'apparition de Saint-Pierre à saint Pierre de Nolasque », une huile sur toile de 1629. Saint Pierre (début ère chrétienne-vers 64/70 après J-C) fut crucifié la tête en bas, par humilité envers le Christ. Saint-Pierre de Nolasque (1189-1258) créa l'ordre des mercédaires, dont les moines se proposaient comme otages en échange de la libération de chrétiens captifs. À l'image des saints magnifiés par l'œuvre de Francisco de Zurbaran, les morts du Petit Camp par la force de l'Art de Boris Taslitzky acquièrent l'humanité des martyrs. Leurs vies et leurs morts s'inscrivent dans la longue histoire des hommes. L'artiste atteste qu'ils ont vécu et qu'ils ne sont pas morts inutilement. Aux SS qui les vouaient à l'oubli, au néant, l'hommage qu'il leur rend leur offre une postérité.

Les œuvres citées de Francisco de Zurbaran sont exposées au musée Soumaya à Mexico, au musée du Louvre à Paris et au musée du Prado à Madrid.

L'étude de Boris Taslitzky sur « l'exposition du corps de saint Bonaventure » est visible sur le site officiel dédié à Boris Taslitzky (www.boris-taslitzky.fr)

Pour plus d'informations voir le site du musée de la Résistance nationale (www.musee-resistance.com, rubrique « CNRD »).

La libération des camps et des déportés

Plus que de libération au singulier, il serait plus juste de parler de libérations au pluriel, tant les situations ont été diverses d'un camp à l'autre comme d'un déporté à l'autre. Dans un contexte de désorganisation et de désagrégation du système concentrationnaire, il est difficile de proposer une vision d'ensemble des libérations. Cependant, quelques caractéristiques communes peuvent être mises en évidence dans une situation devenue chaotique.

Les libérations des camps

Les premiers camps atteints par les troupes alliées sont vides de détenus. Pour Majdanek, le 23 juillet 1944, ou Natzweiler-Struthof, le 23 novembre, il est plus juste de parler d'ouverture que de libération. Durant l'été 1944, les troupes soviétiques traversent sans s'en rendre compte les sites des centres de mises à mort de Treblinka, Belzec et Sobibor, démantelés durant l'été et l'automne 1943. À l'Est, les Soviétiques s'emparent du complexe d'Auschwitz le 27 janvier 1945. Ils découvrent 7000 détenus répartis dans les différents camps, qui tentent de survivre après l'évacuation de 58 000 autres déportés. Les troupes soviétiques continuent leur progression, ce qui pousse les SS à vider les camps de Stutthof le 25 janvier et de Gross-Rosen le 12 février. La progression des troupes anglo-américaines et françaises en Allemagne à partir de mars 1945 se traduit par la libération des camps de l'Ouest. Les grands camps sont atteints les uns après les autres : Buchenwald et Dora le 11 avril, Bergen-Belsen le 15 avril, Sachsenhausen le 22 avril, Flossenbürg le 23 avril, Dachau le 29 avril, Ravensbrück le 30 avril, Neuengamme le 2 mai, Mauthausen le 5 mai, Stutthof le 9 mai. Les soldats alliés découvrent aussi une multitude de camps secondaires, camps annexes et *Kommando*, dont certains noms sont autant cités que ceux des camps principaux : Ohrdruf, Vaihingen, Thekla, Gusen, etc. Les camps libérés sont souvent surpeuplés mais d'autres ne sont que des lieux abandonnés. Les Britanniques trouvent près de 60 000 déportés dans le camp mouiroir de Bergen-Belsen mais pénètrent dans le



Des chars de la 11^e division blindée américaine entrent dans le camp de Mauthausen, 6 mai 1945, (photo Donald R. Ornitz/coll. USHMM, Washington). Les détenus espagnols ont accroché au-dessus du portail une banderole portant l'inscription « Les antifascistes espagnols saluent les forces libératrices ».

camp de Neuengamme vidé de tous ses détenus. Les Soviétiques ne trouvent que 3 500 femmes malades et affaiblies à Ravensbrück alors que les Américains doivent gérer près de 60 000 détenus à Mauthausen et dans ses camps annexes.

Les troupes alliées atteignent les camps au gré de leur avancée car ils ne constituent pas des objectifs militaires. Parfois, elles sont informées de la présence d'un lieu de détention et une unité de reconnaissance est chargée d'établir le contact et de rendre compte. La presque totalité des libérations sont donc dues au hasard.

Les libérations de Buchenwald et de Mauthausen sont des cas particuliers. À Buchenwald, les détenus sont parvenus à organiser une résistance intérieure sur une base internationale. L'évacuation du camp est en partie perturbée : près de 40 000 détenus du camp central et des *Kommandos* sont malgré tout jetés sur les routes. Alors que les Américains approchent et qu'un appel à l'aide leur est adressé par l'intermédiaire d'un poste de radio clandestin, les dirigeants de la Résistance déclenchent l'insurrection. Le 11 avril au matin, plusieurs centaines de détenus attaquent les miradors et parviennent à prendre le contrôle du camp avant l'arrivée des Américains dans l'après-midi. Le 5 mai, une escouade américaine entre en contact avec un délégué de la Croix-Rouge interna-

TÉMOIGNAGE :

La libération d'Auschwitz

Commandant de la 107^e division d'artillerie, j'ai entendu parler de ce camp pour la première fois au téléphone le 26 janvier, alors que je dirigeais les combats pour libérer Neuberun. J'avais été appelé par le commandant du 106^e corps d'artillerie, le général P. F. Ilinykh, pour m'annoncer que les 100^e et 322^e divisions, en combattant pour libérer Monowica et Zarki, avaient établi qu'il s'agissait de parties d'un grand camp de concentration hitlérien dont le centre se trouvait à Auschwitz. Le commandant du corps m'a prévenu que nous allions non seulement devoir prendre Neuberun le plus vite possible, mais également tout faire pour empêcher l'adversaire de partir vers Auschwitz. [...]

On m'a amené sur le territoire du camp. Il tombait une légère neige, qui fondait immédiatement. Je me souviens que je portais un demi-manteau ouvert. Il commençait à faire sombre, mais nos soldats ont trouvé un appareil et ont fait de la lumière. Des détenus émaciés, en vêtements rayés, s'approchaient nous et nous parlaient dans différentes langues. Même si j'avais vu bien des fois des hommes mourir au front, j'ai été frappé par ces prisonniers transformés par la cruauté jamais vue des nazis en véritables squelettes vivants.

J'avais bien lu des tracts sur le traitement des juifs par les nazis, mais on n'y disait rien de l'extermination des enfants, des femmes et des vieillards. Ce n'est qu'à Auschwitz que j'ai appris le destin des juifs d'Europe. C'était le 29 janvier 1945. [...]

J'ai été accueilli par le chef d'état-major du régiment, le colonel Degtiariov. Il m'a annoncé que la veille, on avait enterré soixante-dix-huit de nos morts, soldats et officiers.

Les déportés se déplaçaient sur le territoire du camp en combinaison à rayures. Deux d'entre eux se sont arrêtés, se sont mis à sourire et à battre des mains en regardant mon étoile de héros de l'Union soviétique. — « Alors vous êtes heureux d'être enfin libres ? Où allez-vous ? Qui êtes-vous ? » leur demandai-je.

Ils venaient de Belgique. J'ai noté leurs noms. Je me souviens également de deux femmes. Elles se sont approchées de moi, m'ont embrassé. Ces gens pouvaient encore sourire, mais il y en avait qui ne pouvaient plus que tenir debout en silence : des squelettes vivants, pas des hommes.

—
Extraits de Général Petrenko, *Avant et après Auschwitz*, Flammarion, 2002, pages 144-146.



Déportées libérées et personnels de la Croix-Rouge internationale devant les camions utilisés pour l'évacuation vers la Suisse de détenus de Mauthausen, avril 1945 (coll. CICR, Genève).

tionale qui lui indique que le camp de Mauthausen se trouve à proximité. L'unité militaire découvre d'abord le camp annexe de Gusen puis entre dans Mauthausen. Elle obtient la reddition de la garde SS des deux camps. Dans l'incapacité de faire face seule à la situation, l'escouade se replie avec ses prisonniers, laissant le contrôle du camp au délégué de la Croix-Rouge et aux détenus. Ces derniers organisent l'administration et la défense du camp pour faire face à un éventuel retour en force des SS. Les détenus espagnols sont parmi les plus impliqués. C'est pourquoi ils sont en mesure, lorsque les Américains reviennent le 7 mai, de les saluer avec une grande banderole accrochée au-dessus du porche d'entrée du camp.

Les libérations des déportés

Au printemps 1945, la situation des camps de concentration inquiète la Croix-Rouge qui est le seul organisme autorisé à maintenir un contact entre les détenus et leurs familles. Des négociations s'engagent avec la SS pour voir dans quelles conditions un certain nombre de détenus pourraient être pris en charge par la Croix-Rouge et rapatriés vers leur pays d'origine. La SS sait que la guerre est en passe d'être perdue, qu'elle devra bientôt rendre des comptes et que des gestes humanitaires peuvent jouer en sa faveur lors d'éventuels procès. Cette perception naïve et utopique de la SS donne une marge de manœuvre pour tenter de sauver certains déportés. En mars et avril 1945, le comte Bernadotte parvient à obtenir au nom de la Croix-Rouge le rapatriement vers la Suède de 15 000 détenus, pour la plupart d'origine scandinave, des camps d'Allemagne du Nord. L'opération est effectuée à l'aide de bus peints en blanc, devenus pour les déportés le

symbole de la liberté. En Allemagne du Sud, la Croix-Rouge affrète des camions blancs et évacue plusieurs milliers de détenus vers la Suisse.

Ces rapatriements vers des pays neutres ne bénéficient qu'à une infime minorité des déportés. Pour tous les autres, la situation reste dramatique. Des dizaines de milliers de détenus circulent en tous sens dans une Allemagne en pleine déliquescence. Ceux qui ont encore un peu de force physique et mentale essaient de s'évader. Beaucoup sont abattus lors de leur tentative, car les gardiens restent vigilants, mais un nombre important parvient à se mettre hors de portée, sans pour autant retrouver immédiatement la liberté. En effet, les portions de l'Allemagne ou des pays occupés encore sous le contrôle des nazis restent des territoires potentiellement hostiles. Les déportés qui ont réussi à s'échapper des convois d'évacuation doivent se cacher dans des conditions extrêmement précaires ou prendre le risque de demander de l'aide sans être certains de tomber sur des personnes bienveillantes. La propagande nazie contamine encore les esprits et l'apparence des fugitifs, faméliques et repoussants, ne joue pas en leur faveur. Si des attitudes de rejet, voire des dénonciations, sont signalées dans les témoignages des rescapés, dans de nombreux cas les déportés peuvent compter sur des personnes compatissantes, touchées par l'extrême détresse de ces hommes et de ces femmes qui demandent juste un peu d'aide. Parfois aussi, un sentiment de revanche ou de vengeance conduit les anciens détenus à s'emparer de ce dont ils ont besoin par la violence, comme un exutoire à celle qu'ils ont subie dans les camps. Pour les déportés qui ne parviennent pas à s'échapper, le calvaire continue. Le salut ne vient que du contact avec les troupes alliées.

Souvent, le retour à la liberté se produit dans un temps distendu : les gardiens, qui jusque-là exerçaient une surveillance permanente et n'hésitaient pas à semer la mort, disparaissent soudainement, parfois en abandonnant leurs uniformes, à l'approche annoncée des forces alliées, laissant les détenus livrés à eux-mêmes, dans un état d'incertitude absolue. Si les plus téméraires veulent croire que le moment de la délivrance est venu, la rencontre avec les premiers soldats alliés marque réellement la fin du cauchemar.

Marie-José Chombart de Lauwe (1923-)

Gazé pendant la Grande Guerre, son père médecin pédiatre prend une retraite anticipée en 1936 et s'installe avec sa famille sur l'île de Bréhat, en Bretagne. Dès 1940, elle entre en résistance, au sein du réseau de renseignement et d'évasion de prisonniers de guerre « Georges France 31 », tout en entamant des études de médecine. Arrêtée en mai 1942, elle est emprisonnée à Rennes puis à Angers. Transférée à la prison de La Santé à Paris puis à celle de Fresnes, elle est condamnée à mort mais elle est finalement déportée en juillet 1943 au camp de Ravensbrück. Elle s'occupe pendant quelques mois des enfants nés dans le camp, voués à une mort presque irrémédiable. Évacuée en mars 1945 au camp de Mauthausen, elle est libérée sur intervention de la Croix-Rouge suisse le 21 avril.

Après la guerre, elle reprend ses études de médecine et se spécialise en pédopsychiatrie. Elle préside actuellement la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

Maurice Cling (1929-)

Né à Paris dans une famille juive roumaine émigrée en France (son père, engagé volontaire durant la Grande Guerre, est naturalisé français en 1919), il est arrêté à 15 ans dans son école en mai 1944. Il est déporté le 20 mai 1944 à Auschwitz (convoi n° 74) avec son père, sa mère et son frère aîné. Ses parents sont immédiatement assassinés dans les chambres à gaz. Il parvient à tenir avec le soutien de son frère Willy dont il est séparé lors d'une sélection en octobre. Resté seul, il trouve pourtant la force de survivre jusqu'à l'évacuation d'Auschwitz en janvier 1945, puis à celle de Dachau en avril. Il est finalement libéré par les Américains dans le Tyrol autrichien.

Devenu professeur d'anglais au lycée puis à l'université, il est un des animateurs de la FNDIRP, dont il préside le jury du Prix Marcel Paul jusqu'à sa dissolution, et de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, dont il est un des administrateurs.



Des soldats de la 45^e division d'infanterie américaine contraignent des membres des Jeunesses hitlériennes à regarder les cadavres découverts dans un train stationné près du camp de Dachau, 30 avril 1945 (coll. NARA, Washington).



Un soldat britannique parle avec un détenu émacié, 17 avril 1945 (photo Sgt Oakes/IWM, Londres). D'origine belge, mais de nationalité britannique, Louis Bourguen a sauté en territoire occupé en 1941. Capturé, il a été envoyé à Bergen-Belsen. Il est donc en mesure d'expliquer à son compatriote ce qu'a été le camp que ce dernier vient de découvrir.



Femmes SS chargées de l'ensevelissement de cadavres des déportés dans les fosses communes de Bergen-Belsen, 18 avril 1945 (photo Sgt Oakes/coll. IWM, Londres). Des soldats britanniques en armes surveillent les femmes SS. À l'autre bout de la fosse, des hommes SS sont contraints à la même tâche macabre.



Des soldats américains confrontent les habitants de la ville de Weimar, proche du camp de Buchenwald, aux corps de détenus trouvés à la libération, avril 1945 (coll. NARA, Washington). C'est la première photographie de Buchenwald publiée dans la presse britannique (*London Times* du 18 avril 1945).

Le choc pour les libérateurs

Les soldats alliés qui entrent dans les camps de concentration ou qui rencontrent durant leur progression des déportés sont effarés par le spectacle qui s'offre à eux. Bien qu'ayant combattu dans des conditions difficiles, bien qu'ayant été témoins des destructions matérielles et humaines de la guerre, ils ne sont pas préparés au choc que constitue la découverte du système concentrationnaire nazi. Ce choc suscite d'abord de l'incompréhension face la situation que ces hommes doivent gérer. Comment maîtriser puis venir en aide à une masse humaine, dont une partie est dans un état d'abattement tandis qu'une autre est prête à tous les excès pour compenser l'accumulation des privations ? Les décisions pour maintenir un semblant d'ordre ne sont pas toujours comprises par les déportés. Quand les gardiens des camps sont encore présents, les libérateurs peuvent être tentés de les maintenir provisoirement dans leur fonction de surveillance, d'autant qu'ils ont du mal à discerner au sein de la hiérarchie des détenus ceux auxquels ils peuvent faire confiance et ceux qui veulent profiter encore des positions acquises. Les déportés ne manquent pas de s'indigner et règlent eux-mêmes le problème en dénonçant ou en éliminant les plus compromis. Les échanges avec les anciens détenus qui parlent leur langue permettent aux libérateurs de comprendre rapidement qui est responsable des crimes commis. Des ordres sont donnés pour rechercher et arrêter les SS, ainsi que les *Kapos* les plus impliqués.

À Bergen-Belsen, les gardiens et gardiennes SS sont obligés de procéder à l'ensevelissement dans d'immenses fosses communes des milliers de cadavres squelettiques disséminés sur le site du camp. Les premiers soldats qui pénètrent dans les camps peuvent être munis d'appareils photo. Ils prennent des clichés comme pour fixer sur la pellicule la réalité de ce qu'ils voient avant qu'elle ne s'efface. Parallèlement, les services de propagande des armées et les reporters qui accompagnent les troupes produisent des photographies et des films ou rédigent des reportages. Les informations sur les camps nazis commencent à circuler et les soldats qui en entendent parler viennent voir par eux-mêmes ce qu'il en est. Le général Eisenhower fait de la découverte des camps de concentration une justification *a posteriori* de l'entrée en guerre des États-Unis contre l'Allemagne nazie. C'est le même général Eisenhower qui ordonne que la population civile vivant à proximité de Buchenwald ou de Dachau soit contrainte à venir les visiter. Une immense pancarte est placée à l'entrée du camp de Bergen-Belsen : « Ceci est le site de l'infâme camp de concentration de Belsen libéré par les Britanniques le 15 avril 1945 ».



Des détenus de Dachau derrière les barbelés électrifiés acclament leurs libérateurs américains, mai 1945 (coll. Associated Press). Les déportés ont accroché au sommet des baraques des drapeaux aux couleurs de leurs pays respectifs, fabriqués clandestinement alors qu'ils entendaient le bruit des armes de la 42^e division Rainbow qui approchait de Dachau.



Intérieur d'une baraque du Petit Camp de Buchenwald, 16 avril 1945 (photo Harry Miller/coll. NARA, Washington). Les détenus sont dans un état d'épuisement avancé. La plupart sont trop faibles pour quitter leur couchette. Certains esquissent un semblant de sourire. Cette photographie est souvent utilisée pour montrer la détresse physique des déportés, parfois en oubliant de préciser qu'elle a été prise après la libération du camp.



Groupe de détenus récemment libérés de Dachau, mai 1945 (photo Alexander Zabin/coll. USHMM, Washington). Ces déportés sont restés dans le camp depuis la libération, une quinzaine de jours plus tôt. Certains sont encore dans leur tenue rayée, d'autres ont des vêtements civils. Le soldat Alexander Zabin les prend en photo lors de sa visite du camp à la mi-mai 1945.



La France libre, organe des libérés de Buchenwald, n° 3, 20 avril 1945 (coll. MRN/Champigny). Dans les jours qui suivent la libération, les détenus français s'organisent et font paraître des journaux pour diffuser les informations importantes à leurs compatriotes. Ce numéro porte en première page le texte du serment lu la veille sur la place d'appel du camp : « Nous jurons de combattre jusqu'à la destruction totale du fascisme ».

Le sentiment de liberté pour les déportés

Les déportés ne sont pas forcément les témoins de leur propre libération. Beaucoup sont si affaiblis qu'ils ont sombré dans un état d'hébètement leur faisant perdre conscience de la réalité. D'autres sont tombés dans le coma. Ils ne sont informés de leur libération qu'à leur sortie des ténèbres dans lesquelles la maladie et l'épuisement les ont plongés. Les plus valides des déportés ne sont pas forcément plus avertis. Dans de nombreux témoignages, la libération est un état de fait qui s'impose plus ou moins soudainement. Ici, le silence et le calme règnent dans le camp abandonné par les gardiens, on se questionne sur les silhouettes qui se meuvent entre les bâtiments, avant que la rumeur ne circule de baraque en baraque : « on est libéré ». Ailleurs, au bord d'une route, les déportés s'interrogent sur leur sort, voient arriver des hommes en uniforme, essaient d'identifier avec crainte à quelle armée ils peuvent appartenir, avant de réaliser qu'il s'agit de soldats soviétiques ou américains. Quand les déportés ont enfin pris conscience qu'ils sont libérés, ils peuvent laisser éclater leur joie, une joie retenue pour la plupart tant les corps et les esprits sont encore contraints par les privations et la crainte de montrer ses sentiments. Les plus alertes peuvent exprimer leur allégresse et étreindre leurs libérateurs. Les moments de liesse photographiés ou filmés sont le plus souvent des mises en scène dans lesquelles on demande

aux déportés d'agiter les bras et de sourire. L'examen attentif des images révèle qu'une partie des déportés conserve une certaine gravité et semble hésiter à montrer leur enthousiasme alors que tant de leurs camarades sont morts. Tous les déportés éprouvent le sentiment d'être à nouveau libres. Quand ils en ont la force, ils peuvent aller et venir dans le camp, ils peuvent franchir les clôtures de barbelés, quand les libérateurs n'imposent pas une quarantaine par peur des épidémies. La liberté est d'abord une expérience physique, la sensation de retrouver la maîtrise de son corps et de ses mouvements mais, pour certains déportés, la volonté qui a permis de tenir se dissipe avec la libération et entraîne une dégradation subite de l'état général. Une partie des morts s'explique par cette incapacité à lutter pour survivre quand il n'y a plus de raison apparente de se battre. C'est dans ce contexte incertain où la vie tente de l'emporter sur la mort qu'il faut comprendre les appels lancés par les déportés libérés. À Mauthausen, à Buchenwald, à Dachau, les déportés rassemblés prêtent serment de fidélité envers leurs camarades disparus et affirment leur volonté de terrasser le fascisme et le nazisme qui ont tenté de les faire tous disparaître. Le message lancé est d'abord une dénonciation des crimes commis, mais aussi la proclamation que les survivants sont prêts à prendre leur part dans la construction d'un monde plus libre et plus juste.

La libération de Dachau, vue par Éric Schwab

Éric Schwab (1910-1977) est reporter et photographe à Paris avant-guerre. Mobilisé en 1939, il est fait prisonnier dans la poche de Dunkerque en 1940, mais parvient à s'évader après quelques semaines d'internement. De retour à Paris, il reprend son travail de photographe, mais les lois antijuives l'obligent à cesser ses activités. Éric Schwab parvient à échapper aux arrestations, mais sa mère, allemande, et déporté au camp de concentration de Theresienstadt.

En septembre 1944, après la libération de Paris, il devient correspondant de presse pour l'Agence française de presse nouvellement créée. Accrédité auprès de l'Armée américaine, il couvre les événements du front pour la presse, notamment l'ouverture des camps de concentration de Buchenwald et de Dachau.



Cadavres de deux déportés de Dachau transportés dans une charrette à bras, avril 1945 (photo Éric Schwab/coll. Agence France Presse).

Dans tous les camps, chaque matin, le ramassage des morts de la nuit était organisé. Des détenus affectés à cette tâche étaient chargés de récupérer les cadavres sortis des baraques et de les amener jusqu'aux fours crématoires où ils étaient brûlés. Le transport se faisait le plus souvent dans une charrette à bras. Les déportés qui ont pu disposer du matériel nécessaire pour dessiner durant le temps de leur détention ont fréquemment représenté la charrette des morts. Boris Taslitzky en a fait l'élément central de son triptyque sur le Petit camp de Buchenwald. Auguste Favier l'a dessinée également dans le même camp.

Même après la libération de Dachau, la mortalité des détenus reste très élevée. Par nécessité, la charrette des morts est encore utilisée. Éric Schwab, comme d'autres reporters, photographie la scène. Il n'est pas

question ici de mort de masse : rien à voir avec les images de corps éparpillés sur de vastes espaces ou empilés dans des fosses communes ; rien à voir non plus avec les tas de cadavres découverts à l'ouverture des camps ou constitués dans l'attente de leur inhumation après la libération. Éric Schwab cadre deux déportés décédés, en plan serré. La position des corps et l'expression des visages peuvent laisser supposer un instant que les deux hommes sont encore vivants, qu'ils se sont endormis, terrassés par une fatigue extrême. Celui dont la tête repose sur le battant de la charrette a l'air apaisé, son compagnon semble avoir sombré dans un sommeil plus douloureux, ce que soulignent les marques de violence sur sa face tuméfiée.

La photographie d'Éric Schwab lève cependant toute illusion. La charrette que l'on devine à peine est bien ici un corbillard et les jambes que l'on distingue à l'arrière-plan sont bien celles d'autres détenus, vivants ceux-là, qui assistent au cheminement de leurs deux camarades décédés vers leur lieu de sépulture. Éric Schwab saisit l'instant où, après la longue déchéance physique qui les a conduits à la mort, ces déportés retrouvent leur dignité. Ils redeviennent des hommes parce que d'autres hommes peuvent les regarder en tant que tel, parce que la libération permet à nouveau de procéder aux rites funéraires, même simplifiés, même réduits au simple passage devant des témoins recueillis.

Dans les camps contrôlés par les nazis, les corps sans vie restaient des matricules, reportés dans les registres de décès. Ils étaient réduits en cendres sans cérémonie aucune. Dans les camps libérés, pour faire face à la menace sanitaire que fait peser la multitude des cadavres abandonnés, on procède encore à des inhumations rapides et massives. L'image la plus marquante de cette prise en charge technique et anonyme des cadavres à la libération est celle des bulldozers britanniques poussant les corps désarticulés des morts de Bergen-Belsen vers d'immenses fosses communes.

C'est pourquoi l'une des premières requêtes des déportés libérés est de pouvoir ensevelir leurs morts dignement, ce qu'on leur accorde finalement, souvent en employant les anciens gardiens comme fossoyeurs. L'une des priorités des associations de déportés constituées au retour des camps est de rechercher où sont les corps des disparus, de veiller à l'entretien de leurs tombes quand elles existent, d'inscrire leurs noms sur un monument ou sur une stèle quand la localisation d'un lieu d'inhumation est impossible.

En composant une photographie qui restitue aux morts la part d'humanité qu'on leur

a jusqu'à présent refusée, Éric Schwab participe à l'hommage qui leur est rendu post-mortem. Son cliché n'est pas une preuve des crimes commis mais la démonstration que la tentative de déshumanisation mise en œuvre dans les camps nazis a échoué. Ces morts appartiennent définitivement à l'espèce humaine.



Un déporté regarde intrigué les matricules tatoués sur le bras de deux autres détenus, Dachau, fin avril-début mai 1945 (photo Éric Schwab/coll. Agence France Presse).

Cette photographie d'Éric Schwab a été prise au camp de Dachau après sa libération fin avril ou début mai 1945. Lorsque les soldats alliés entrent dans ce camp, ils découvrent une autre réalité de l'univers et du système concentrationnaire : le marquage des hommes.

Le tatouage du numéro sur le corps, l'avant-bras gauche généralement, ne concerne que les déportés, juifs et non juifs, des camps du complexe d'Auschwitz ; les déportés voués à l'extermination dès leur arrivée n'étaient pas enregistrés sur une liste matriculaire.

La photographie d'Éric Schwab saisit cet instant de découverte du tatouage des déportés juifs transférés d'Auschwitz à Dachau. La ligne formée par les bras des deux déportés conduit au visage d'un jeune homme qui examine avec attention les chiffres inscrits dans la chair. Son expression marque l'étonnement et l'incompréhension. Son regard nous ramène au doigt pointé sur un des avant-bras gauches tatoués, puis sur l'autre bras tatoué.

La poutre centrale sur laquelle sont posés les bras délimite deux mondes distincts mais réunis fraternellement par des mains enserrant des poignets. Ceux qui ont connu le camp d'extermination d'Auschwitz se montrent et racontent. La photographie donne à comprendre cette rencontre, mais il faudra plus qu'une photographie, plus qu'un témoignage pour que la spécificité du génocide des juifs soit mise en évidence dans l'ensemble des crimes nazis.

Le retour des déportés

La prise en charge immédiate des déportés libérés

Quand les troupes alliées libèrent les camps de concentration, elles se retrouvent à devoir gérer des centaines de milliers d'hommes et de femmes dont la situation sanitaire est très souvent catastrophique. Le haut commandement allié a donné la priorité au rapatriement des prisonniers de guerre libérés. Les déportés étant considérés comme des civils (des personnes déplacées ou *Displaced Persons*), ils doivent attendre que les combats cessent pour rejoindre leur pays d'origine. Les plus valides veulent rentrer le plus vite possible. Pour eux, l'attente est difficile à supporter. Pour les plus faibles, la question ne se pose pas : ils sont intransportables et doivent être pris en charge sur place pour une durée indéterminée.

Très rapidement, dans les camps libérés ou dans les localités proches du lieu de libération des déportés, des installations et des équipes sont constituées pour faire face à l'urgence sanitaire et médicale. La lutte contre les épidémies de typhus et de dysenterie est la priorité absolue. Les déportés sont notamment passés au DDT, ce nouveau produit destiné à éradiquer les poux, principaux vecteurs du typhus. Les baraques des camps sont désinfectées et, quand cela n'est pas suffisant, elles sont détruites par le feu, comme à Bergen-Belsen. La résorption de la dysenterie passe par le retour à des conditions d'hygiène élémentaire et par une réalimentation progressivement adaptée au cas des déportés concernés. De manière générale, le retour à une alimentation normale est un problème pour tous les déportés et la distribution de rations au contenu inadapté a pu provoquer de terribles drames. Beaucoup de détenus n'ont pas supporté la nourriture trop riche qu'on leur avait distribuée, ou qu'ils s'étaient procurée en pillant les réserves alimentaires devenues accessibles.

Durant cette période incertaine, les preuves de dévouement sont très nombreuses. Le personnel médical des armées libératrices fait tout son possible pour sauver des vies alors qu'il n'a pas été formé pour traiter les



Pages intérieures du carnet de Marie-Claude Vaillant-Couturier à Ravensbrück, avril-juin 1945 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny). Marie-Claude vaillant-Couturier parvient à se fabriquer un carnet à l'aide de matériaux de récupération dans lequel elle note ses impressions dans les semaines qui précèdent et qui suivent la libération du camp de Ravensbrück. Elle fait le choix de rester avec ses camarades les plus faibles afin de leur venir en aide et retarde son retour en France.

« 1^{er} mai – Comme c'est merveilleux que la libération du camp tombe justement ce jour-là. Cette après-midi je suis partie chercher des matelas dans les maisons des SS. Je suis toute seule et c'est merveilleux, pour la 1^{re} fois depuis tant d'années. C'est un sentiment dilatant que d'être seule. Pour me reposer de ma chasse au matelas, je me suis étendue sur un transat sur la terrasse d'une de ces maisons, je regarde le lac et le ciel et je suis ivre de liberté. »

types de pathologies dont sont atteints les rescapés. Parmi les déportés les plus valides qui pourraient prétendre à un retour rapide, certains choisissent de rester avec leurs camarades intransportables. Au-delà de la simple solidarité avec leurs compagnons de misère, il s'agit de mettre à profit leur expérience partagée avec les malades pour adapter les soins et les traitements et accélérer les guérisons. Souvent, malheureusement, leur rôle se limite à accompagner les déportés les plus atteints jusqu'à une mort devenue inéluctable.

La grande mortalité qui règne encore dans les jours qui suivent la libération est à l'origine d'incompréhension et de douleur supplémentaire pour les familles. En effet, les



Des détenus, installés le long de la clôture de fil de fer barbelés, mangent leur premier repas après la libération de Bergen-Belsen, avril 1945 (photo Sgt Harry Oakes/Imperial War Museum, Londres).

forces libératrices et les organisations d'assistance, en premier lieu la Croix-Rouge, se sont efforcées de fournir aux déportés libérés les moyens de prévenir leurs proches. Des messages, que l'on voulait rassurants, ont été acheminés par la poste militaire, mais aussi par des camarades rapatriés plus rapidement. Ils annonçaient que celle ou celui dont on attendait le retour était vivant. Comment admettre ensuite qu'il n'en était rien, qu'il s'en était fallu de si peu pour que la vie reprenne son cours normal ? Au déchirement de la disparition s'est ajouté le sentiment que le sort s'était acharné sans raison. Une sensation de vide absolu après un moment d'euphorie intense.



Vignettes parues dans *Vaillant*, juin 1945 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

Le journal destiné à la jeunesse revient sur les grands événements du mois précédent. Avec la capitulation allemande et la célébration de la Victoire, les rédacteurs ont choisi de montrer le retour des prisonniers de guerre, déportés et requis du STO. Le commentaire est une dénonciation de la Collaboration alors que va s'ouvrir le procès de Pétain. Il insiste notamment sur les conditions matérielles du rapatriement (« en wagons à bestiaux, en charrettes, à pied, comme ils peuvent »). Le déporté est placé au centre, soutenu par les deux autres rapatriés. Il porte sa tenue rayée et semble en bien plus mauvaise santé que ses camarades. La présentation faite aux jeunes lecteurs de *Vaillant* est globalement conforme à la réalité du retour.

Le rapatriement vers la France

Avant même la libération complète du territoire national, les autorités françaises se préoccupent du sort de tous les Français retenus sous la contrainte en Allemagne. En novembre 1943, Henri Frenay devient le commissaire aux Prisonniers, Déportés et Réfugiés du Comité français de la Libération nationale à Alger. Il est chargé de contrer la politique de l'État français à destination des prisonniers de guerre et de leurs familles et de préparer autant que possible leur retour et leur réintégration dans la communauté nationale à la fin de la guerre. Henri Frenay conserve la même délégation au sein du Gouvernement provisoire de la République française qui s'installe à Paris après la libération de la capitale.

Henri Frenay doit faire face une tâche immense. À l'automne 1944, le nombre de Français qui pourraient être rapatriés après la défaite de l'Allemagne est estimé à près de 2 millions, si l'on totalise les prisonniers de guerre, les travailleurs requis et les déportés. Leur situation est une préoccupation essentielle pour une grande partie de la population française, d'autant que les communications directes ont été coupées entre la France et l'Allemagne, malgré les efforts de la Croix-Rouge internationale pour maintenir la liaison. Pour cette raison, les familles sont invitées à fournir à l'administration tous les renseignements dont elles disposent.

Alors que la guerre continue, le ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés tente d'imaginer ce que pourra être le retour de ceux que l'on appelle les « absents ». Une semaine de solidarité est organisée entre Noël 1944 et le Jour de l'An 1945. L'objectif est de récolter des fonds pour venir en aide aux familles et préparer un retour que l'on espère proche. Si la France libérée s'intéresse dorénavant aussi au sort des déportés, et pas seulement au sort des prisonniers de guerre comme le gouvernement de Vichy, le nom même de déportés reste équivoque et ne rend pas compte de la situation particulière des Français envoyés en camp de concentration. Le nom de déportés est utilisé pour désigner à la fois les travailleurs requis du STO, les résistants et opposants envoyés dans les camps de concentration et les juifs dont on ne connaît pas le sort exact. Le ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés peut compter, après en avoir écarté les dirigeants les plus compromis, sur le réseau des Maisons du Prisonnier mises en place par le régime de Vichy, rebaptisées Maisons du Prisonnier et du Déporté. Dans chaque département, on se prépare.

Les premiers retours ont lieu à Marseille en mars 1945. Ce sont des prisonniers de guerre et des déportés libérés par les Soviétiques et rapatriés par bateau depuis Odessa. Leur nombre est encore limité et leur prise en charge se déroule sans problème majeur. La situation devient plus compliquée à partir

du mois d'avril. Jusqu'au début du mois de mai, l'avancée des armées alliées en Allemagne entraîne la libération de centaines de milliers de prisonniers de guerre et de dizaines de milliers de déportés français, sans compter les requis du STO qui veulent revenir le plus vite possible en France. Même si la consigne est de procéder aux rapatriements dans les délais les plus courts, les autorités françaises sont dépendantes des moyens attribués par l'armée américaine, y compris dans la zone d'occupation française en Allemagne. La chance veut que la France soit une plaque tournante du ravitaillement des troupes alliées. Les avions et les camions qui arrivent chargés de matériels peuvent repartir dans l'autre sens avec les Français à rapatrier. Encore faut-il que les autorisations soient données. Or, si les prisonniers de guerre et les travailleurs requis disposent de papiers plus ou moins en règle, les déportés sont dépourvus de tout document d'identité et il leur faut parfois franchir des frontières pour regagner la France. Les retours peuvent être retardés pour des questions administratives qui semblent effarantes pour des hommes et des femmes qui avaient espéré plus de considérations pour les souffrances subies.

Beaucoup de déportés français libérés et suffisamment solides physiquement décident de prendre leur destin en main. De petits groupes se lancent sur les routes, emportant avec eux les quelques biens qu'ils ont pu

rassembler avant leur départ. Ils traversent une Allemagne en ruines pour rejoindre la zone d'occupation anglo-américaine, depuis la zone d'occupation soviétique, ou la zone d'occupation française, d'où ils pensent pouvoir rejoindre la France plus facilement. Cette errance de plusieurs jours est parfois fatale aux plus faibles, mais la volonté de profiter pleinement de la liberté retrouvée et de revoir les siens les conduits tous à aller au-delà de leurs forces. Les solidarités nationales trouvent à s'exprimer quand des prisonniers de guerre français viennent au secours de compatriotes déportés en difficulté. Lorsqu'ils entrent enfin en contact avec les autorités de la zone d'occupation souhaitée, l'accueil n'est pas forcément cordial et bienveillant. Dans le contexte de la guerre qui s'achève en Europe, tout individu non identifié est *a priori* suspect avant qu'on ait clarifié sa situation. Quand ils sont enfin pris en charge par les autorités compétentes et reconnus pour ce qu'ils sont, les déportés peuvent espérer rentrer en France.

Constatant que les rapatriements mettent du temps alors que l'on sait la situation des rescapés précaire, des missions sont envoyées depuis la France, par des comités locaux de la Libération, des organisations de la Résistance ou la Croix-Rouge, pour aller chercher des déportés. On fait jouer les relations issues de la Résistance pour obtenir les autorisations nécessaires auprès des autorités administratives en France et on fait preuve d'improvisation pour régler les problèmes auprès des autorités militaires en Allemagne. Les informations disponibles ne sont pas forcément exactes, mais on s'efforce de ramener au plus vite les compatriotes ou les compagnons de combat qu'on arrive à retrouver dans la masse des personnes déplacées.

Les rapatriements par avions sont les plus rapides et les plus confortables. Ils sont réservés aux malades qui peuvent supporter le voyage et aux personnalités. Ainsi, une semaine après la libération de Buchenwald, des déportés du camp atterrissent à l'aéroport du Bourget, près de Paris : parmi eux se trouvent les dirigeants français de la Résistance intérieure de Buchenwald, dont Marcel Paul, nommé ministre du Gouvernement provisoire en novembre, et Henri Mahnès, ancien adjoint de Jean Moulin. En mai et juin, plusieurs milliers de déportés et prisonniers de guerre malades bénéficient du fait de leur état de santé d'un rapatriement par les airs jusqu'aux aéroports de Paris ou des grandes villes de province. La plupart des déportés sont rapatriés en camion et en train. Ils passent par les

Henri Frenay (1905-1988)

Élève de Saint-Cyr et de l'École de Guerre, il prend connaissance du nazisme en fréquentant les réfugiés allemands en France chez son amie Berty Albrecht. En 1939, il est capitaine. Fait prisonnier en 1940, il s'évade. Affecté au 2^e Bureau après l'armistice, il réfléchit au moyen de continuer la lutte. Devenu clandestin à Lyon, il dessine les contours d'un futur mouvement alliant le renseignement, la propagande et le paramilitaire. À l'automne 1941, il crée le Mouvement de Libération française (MLF) plus connu sous le nom donné à son journal *Combat*. À l'automne 1942, il rejoint Londres et rencontre le général de Gaulle. De retour en France, il aide à la création clandestine du Rassemblement national des prisonniers de guerre (RNPG), par la suite intégré dans le Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés (MNPGD), dirigé par François Mitterrand.

En juin 1943, il gagne Londres puis Alger. En novembre, il devient commissaire aux Prisonniers, Déportés et Réfugiés au sein Comité français de la Libération nationale, poste qu'il conserve au sein du Gouvernement provisoire de la République française en juin 1944. Il s'attelle, entre avril et octobre 1945, à la tâche ardue d'assurer le rapatriement en France de près de 2 millions de prisonniers de guerre, travailleurs requis et déportés retenus ou errants dans les différentes zones militaires alliées et de les réintégrer dans la vie nationale.

centres d'accueil installés le long des frontières de la Belgique à la Suisse. Les plus importants (Lille, Longuyon, Mulhouse, Annemasse) peuvent traiter plus de 3000 personnes par jour. L'organisation du réseau de chemin de fer en France fait que beaucoup de déportés transitent par Paris avant de prendre un nouveau train qui les ramènera chez eux. Les destructions opérées sur le réseau ferroviaire français, encore partiellement réparées au printemps 1945, expliquent aussi les difficultés du retour par voie ferrée. C'est donc une logistique considérable qui est mise en œuvre, principalement entre avril et juillet 1945, pour ramener au pays les déportés partis de France qui ont survécu, mais aussi ceux que la France a décidé d'accueillir, comme la plupart des républicains espagnols de Mauthausen et des enfants juifs de Buchenwald.

Jean Kréher (1899-1966)

Avocat à la Cour d'Appel de Paris, militant socialiste et antimunichois, il refuse dès juin 1940 d'accorder sa confiance à Pétain et à sa politique de capitulation. C'est dans son cabinet, boulevard Saint-Michel, qu'est rédigé l'appel « Étudiants de France » à manifester devant la tombe du soldat inconnu le 11 novembre 1940. C'est là, aussi, que naît le groupe de résistance « Maintenir ». Sous le pseudonyme de Madon il participe aussi à la résistance judiciaire ainsi qu'à des activités de renseignement au sein d'un réseau. Fin 1943, il aide à la réalisation de l'union des mouvements de résistance dans le Mouvement de Libération nationale. Dénoncé, il est arrêté le 3 avril 1944. Il est déporté au camp de Buchenwald le 17 août, par le dernier convoi parti de Compiègne.

Le 8 avril 1945, trois jours avant la libération Buchenwald, il doit quitter le camp avec des milliers d'autres déportés, sous la surveillance des SS. Libéré par la Croix-Rouge en Bavière, il peut par télégramme annoncer aux siens son retour en France. Entre-temps, le professeur Mazeaud, son ami resté à Buchenwald et libéré le 11 avril, avait pu en partie les rassurer en témoignant l'avoir vu vivant au camp début avril. Jean Kréher ne revient à Paris que le 22 mai 1945.

Après son rétablissement, il reprend son activité d'avocat tourné vers la défense des droits de l'homme. Il fonde avec des amis résistants et déportés la FNDIR et l'UNADIF et milite pour la paix et la fraternité universelles au sein de l'Association française pour les Nations unies qu'il préside avec Paul Boncour et René Cassin.

Le retour de Jacques Damiani

Jacques Damiani (1924-)

Fils d'un fabricant de postes TSF résidant à Ermont, en région parisienne, il écoute les émissions de Radio Londres dans l'atelier de son père dès les premiers mois de l'Occupation. Avec un camarade d'école, Alexandre Thomas, il commence à faire des graffitis appelant à la résistance et à soutenir de Gaulle. Début 1941, recherché par la police, il décide de rejoindre l'Angleterre par l'Espagne. Arrêté à la frontière hispano-portugaise, il est transféré à Marseille mais s'évade. De retour à Ermont, il est dénoncé par un ancien élève de sa classe. Arrêté par la police allemande en mai, il est condamné en juin par le tribunal militaire allemand de Saint-Cloud pour propagande anti-allemande, manifestations et détention d'armes. Emprisonné à Fresnes, où il adhère aux Jeunesses communistes, puis à Villeneuve-Saint-Georges, il parvient à s'évader en novembre. Il est repris en juin 1942 à Tours mais s'évade à nouveau. Il part pour Nîmes et intègre les FTP du Gard fin 1942. Il participe en tant que responsable technique à des dizaines d'attentats. Arrêté en mai 1943 par la brigade spéciale antiterroriste de la police française, emprisonné à Nîmes puis Montpellier, il est plusieurs fois jugé et finalement condamné à 2 ans de prison en janvier 1944. Interné à la centrale d'Eysses, il est transféré à Blois après la révolte des détenus en février, puis à Compiègne en juin. Il est déporté le 2 juillet 1944 au camp de Dachau (par le train de la mort : 642 décès à l'arrivée). Transféré au *Kommando* d'Allach puis à celui de Hersbrück dépendant de Flossenbürg. Début avril, il est affecté au *Sonderkommando* qui brûle en forêt les cadavres des déportés, le crématoire du camp n'étant plus approvisionné en charbon. Il parvient à se glisser à la mi-avril 1945 dans une colonne en partance pour Dachau, où il est libéré le 29. Atteint du typhus, il sombre dans le coma durant 40 jours. Transféré à Reichenau, sur le lac de Constance, il revient en train avec son père qui est venu le chercher. Il rentre en France, par Strasbourg, le 15 juillet 1945.



Réponse à la demande d'informations par la famille de Jacques Damiani, février 1945 (coll. MRN/Champigny, fonds Damiani).

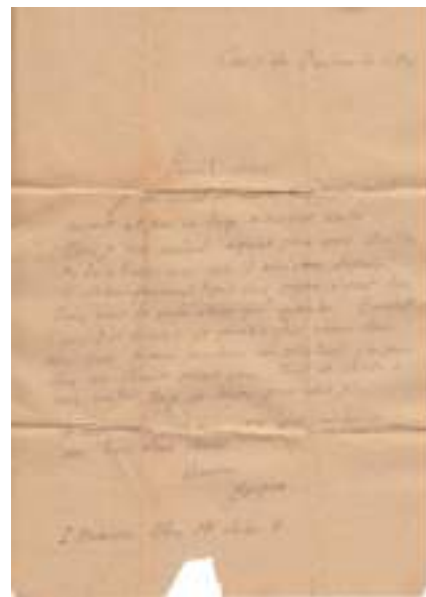
La famille de Jacques tente d'obtenir des informations auprès des autorités françaises. Les archives du camp de Compiègne ont été récupérées et permettent de fournir quelques renseignements plus ou moins précis. Si les dates d'internement à Compiègne sont exactes, la destination du convoi dans lequel se trouvait Jacques reste très approximative : Flossenbürg, Munich [Dachau], Oranienburg [Sachsenhausen, près de Berlin], Weimar [Buchenwald]. Jacques est déporté à Dachau, dont le nom n'est pas cité, mais seulement repérable par l'intermédiaire de celui de la ville de Munich dont le camp est proche.



Carte de rapatriement établi au centre d'accueil de Constance, 13 juillet 1945

(coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny, fonds Damiani).

La carte rappelle de manière approximative le parcours de Jacques Damiani (déporté politique, prisonnier à Dachau du 6 juillet 1944 au 25 mai 1945). En revanche, le document porte une mention plus importante pour les autorités : le déporté est déclaré « épouillé » (sans poux, vecteurs du typhus) par la visite médicale du 13 juillet 1945. Il peut rentrer en France.



Lettre envoyée par Jacques Damiani à sa famille, 6 mai 1945 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny, fonds Damiani).

« Camp de Dachau, le 6 mai

Parents chéris,
Je suis vivant et libre. Vivant par quel miracle et pas en trop mauvaise santé.

Mais je suis surtout inquiet pour vous. Quelles tribulations vous est-il arrivé depuis le débarquement ? Que vous soyez vivants tous trois, voici la seule chose qui m'importe. Bientôt (bientôt et si loin) je pourrai vous serrer dans mes bras. Le mois prochain au plus tard, j'espère être en France parmi vous. Tant de choses à vous conter, trop de choses, je ne sais plus.

Je vous serre sur mon cœur, vous embrasse mes trois êtres chéris

Baisers

Jacques

J. Damiani, Bloc 27, Stube 4 »



Photographie de Jacques Damiani

après sa déportation, 1945 (coll. famille Damiani). Jacques Damiani a retrouvé une mine avenante. Il a repris 35 kg depuis sa sortie du coma où il n'en pesait plus que 28. La photographie est prise de profil. En effet, Jacques porte encore sur le côté gauche du cou une large entaille encore mal cicatrisée, conséquence de coups de cravache donnés par un SS.

L'accueil immédiat de la population

Les premiers déportés rentrés sont célébrés comme des héros. On suppose leur souffrance, on les questionne parfois, on tient à leur manifester une forme de reconnaissance. Les premiers avions ou les premiers trains de déportés qui arrivent sont attendus par des officiels. Le général de Gaulle en personne accueille au nom du Gouvernement provisoire de la République française des déportées de Ravensbrück arrivant en gare de Lyon le 14 avril 1945. Des soldats rendent les honneurs militaires, des fleurs sont distribuées, *La Marseillaise* est jouée par la fanfare ou est entonnée par la foule présente. Des photographies et des films rendent compte de ces instants particuliers où la nation veut rendre hommage à ses enfants revenus de l'enfer. Ces manifestations de sympathie sont signalées à Paris comme en province, dans les grandes villes comme dans les petits villages.

Cependant, l'accueil accordé aux déportés ne doit pas être séparé de celui dont bénéficient les autres absents. Les autorités insistent pour que l'on ne divise pas ceux qui rentrent, qui ont chacun à leur niveau sacrifié une part d'eux-mêmes à la France. L'hommage qui leur est rendu se veut global, mais il apparaît très vite que le sort des déportés a été plus terrible que celui des autres absents. Les stigmates de leur détention les distinguent des autres rapatriés.

Pour autant, les rescapés des camps se trouvent pris dans un mouvement d'hommes d'une telle ampleur que beaucoup de Français ne comprennent pas forcément qu'ils sont réellement et ce qu'ils ont vécu. La plupart des familles attendent un prisonnier de guerre ou un requis du STO et considèrent qu'ils ont eu, eux aussi, leur part de souffrance. Cette incompréhension ou cette méconnaissance de la réalité concentrationnaire au moment du retour de la masse des absents peut expliquer le manque d'empathie ou l'indifférence constatée par nombre de déportés. Cela peut prendre la forme d'un vérificateur tatillon lors d'un contrôle administratif, d'un regard méfiant lancé par un inconnu, d'une remarque désobligeante sur une priorité accordée. Elle peut aussi provenir de proches de déportés qui sont reconnus comme morts. La douleur peut rendre le retour des rescapés insupportable. Pourquoi lui ou elle est-il ou est-elle rentré(e)? Qu'a-t-il ou qu'a-t-elle fait pour s'en sortir? À la suspicion succède l'animosité voire l'hostilité plus ou moins ostensible. Certains survivants en sont profondément meurtris.



Arrivée de déportées libérées, gare de l'Est à Paris, printemps 1945 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny). Le triangle porté par la femme à la fenêtre du wagon signale qu'il s'agit de déportées de répression libérées d'un camp de concentration, parmi lesquelles peuvent également se trouver des déportées juives survivantes du génocide.

Marcel Paul (1900-1982)

Abandonné à la naissance, il doit travailler très jeune et se forme au sein du mouvement syndical communiste. En 1937, il dirige la Fédération syndicale réunifiée de l'éclairage. En 1939-1940, il prend part à la campagne de France. Fait prisonnier, il s'évade deux fois. Il rejoint la Bretagne, où il réorganise le Parti communiste et engage avec ses camarades le ramassage des armes et des explosifs pour constituer des dépôts. Début novembre 1940, il revient à Paris avec la responsabilité de créer les comités populaires et l'Organisation spéciale (à l'origine des FTP). Dénoncé, il est arrêté en novembre 1941. Passant de camps d'internement en prisons en France, il est déporté le 27 avril 1944 à Auschwitz (convoi dit des « tatoués »). Le 14 mai, il est transféré à Buchenwald avec les survivants de son convoi. Dans l'esprit du CNR, il pousse au rassemblement des résistants déportés dans un Comité des intérêts français, représenté au sein du collectif international clandestin. Le comité est présidé par Henri Manhès, ancien adjoint de Jean Moulin. Rapatrié par avion en priorité avec des personnalités, il reste peu de temps à Paris et repart pour Buchenwald pour s'occuper du retour des autres déportés. Ministre de la Production industrielle de 1945 à 1946 son nom reste attaché à la nationalisation de l'énergie et à la création d'EDF-GDF.

Avec Henri Manhès, il fonde la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP), principale fédération de déportés avec la FNDIR-UNADIF.

REPORTAGE

« 10h20, gare de Lyon... Un train entre en gare lentement... s'arrête. Au milieu du grand hall pavoisé de drapeaux tricolores, la foule parisienne attend de prendre contact avec celles qu'elle vient accueillir, les 177 déportées françaises, habitant Paris ou la banlieue, de retour du camp de Ravensbrück ! Elles arrivent... Quelques acclamations... Soudain la foule se tait... Elle comprend tout ce que représentent de privations et de misères physiques et morales ces visages émaciés, ces yeux trop brillants et creux, cette allure fatiguée, tellement lassée... où malgré tout semble se manifester le désir de vivre et d'échapper aux terreurs qu'elles ont connues. »

—
Extraits de l'article « Après les tortures, la joie... », publié dans *Le Parisien libéré*, 15-16 avril 1945.

La prise en charge des déportés à leur retour en France

Après l'étape des centres d'accueil en Allemagne dans la zone d'occupation française et en France après le passage de la frontière, les déportés rapatriés sont envoyés en direction de la région dont ils sont originaires. La carte du réseau ferroviaire français fait que la plupart d'entre eux passent par Paris. Ils sont d'abord orientés vers la gare d'Orsay, réquisitionnée depuis la fin du mois de mars, par où transitent tous les rapatriés arrivant à Paris. Rapidement, la prise de conscience de la situation physique et de la détresse matérielle des déportés conduit à une prise en charge spécifique. Fin avril, l'hôtel Lutetia, ancien siège de l'*Abwehr*, le service de renseignements et de contre-espionnage de l'Armée allemande, est réquisitionné à son tour par le ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés. C'est un palace de style Art nouveau construit sur le boulevard Raspail en 1910, dont le propriétaire à la Libération doit prouver son attachement à la Résistance en mettant le bâtiment à la disposition des autorités.

Chaque jour, des centaines d'hommes et de femmes revenus des camps convergent vers le Lutetia. Au plus fort des arrivées, près de 2 000 personnes doivent être prises en charge. Le Lutetia compte environ 350 chambres. La plupart des déportés n'y font qu'un court séjour, le plus souvent moins de deux jours. Quand la place manque, on utilise les chambres de quatre hôtels du voisinage. Les déportés sont accueillis par des équipes nombreuses : des militaires qui procèdent aux interrogatoires et aux formalités administratives, des membres du Corps auxiliaire volontaire féminin, le personnel médical, le personnel de l'hôtel resté en place et une multitude de bénévoles, comme des membres des Scouts ou des Jeunesses communistes.

Les déportés gardent un souvenir mitigé de leur passage au Lutetia. Ils soulignent tous le dévouement des civils mais critiquent souvent la rigueur et le manque de tact des militaires chargés de vérifier à qui ils ont affaire avant de remettre des papiers officiels : tel déporté résistant se verra rappeler sa condamnation par un tribunal pendant l'Occupation, telle déportée israélienne constatera qu'on veut porter sur ses papiers d'identité qu'elle est juive. Certaines habitudes ont du mal à se perdre. Les déportés ont droit à une visite médicale. Les plus atteints sont dirigés, parfois directement, vers les hôpitaux parisiens. Tout le monde, déportés comme personnels, est vacciné contre le typhus et une odeur de DDT règne en permanence dans le bâtiment.

Les déportés logent dans des chambres confortables, aux draps régulièrement changés. Beaucoup pourtant continuent à

dormir sur le sol, trop habitués à coucher à la dure, ce qui étonne les journalistes. En mai, le troisième étage est réservé aux femmes.

En juin, le personnel est réduit du fait de la diminution des rapatriements. Le Lutetia continue à accueillir des déportés jusqu'en septembre. En octobre, il est rendu à son propriétaire qui demande qu'un inventaire des dégradations soit réalisé.

Durant toute la période de fonctionnement du Lutetia, les déportés qui arrivent sont soumis aux questions des familles attendant un proche et des organisations de toute nature cherchant à obtenir des renseignements, tels les mouvements de la Résistance qui s'inquiètent du sort de leurs membres partis dans des convois de déportation. Les rescapés s'efforcent de répondre mais ils doivent faire face à l'incompréhension quand ils manifestent leur ignorance. Des centaines de fiches sont accrochées par les familles dans le hall de l'hôtel, avec une photographie de la personne recherchée et les quelques informations connues, le plus souvent insuffisantes, fausses ou dépassées. Les déportés qui se considèrent comme des survivants n'ont ni l'envie ni le courage d'annoncer que l'être cher qu'on attend est mort misérablement et ne reviendra pas. Souvent cependant, ils se font un devoir de prévenir les familles de leurs camarades disparus, comme une dette à payer pour le fait d'avoir soi-même pu retrouver les siens. Qu'ils soient passés ou non par le Lutetia, les déportés finissent par obtenir leur carte de rapatrié qui vaut « titre provisoire d'identité ». Ils reçoivent également une prime de 2 000 francs, des vêtements civils ou un bon pour en acquérir, un autre bon pour prendre le métro ou le train jusqu'à leur domicile. Le voyage se fait souvent avec un membre de la famille ou avec un camarade de déportation, il se fait aussi seul au milieu d'autres rapatriés inconnus ou parmi des Français anonymes qui jettent des regards furtifs, inquiets ou bienveillants, sur ces êtres encore marqués par leur détention.

Recommencer à vivre

Pour les déportés rentrés, le retour en France est un retour à la vie, souvent difficile. Cela commence d'abord par la reconstruction des corps abîmés par des mois ou des années de privations et de violences. Les pathologies sont multiples et certaines font l'objet d'études médicales spécifiques. On réalimente progressivement des organismes qui ont perdu l'habitude de digérer des quantités importantes de nourriture, on traite les maladies pulmonaires et l'affaiblissement généralisé par des séjours prolongés en sanatorium. Le dévouement de médecins et de proches permet de surmonter cette période souvent pénible.

TÉMOIGNAGE :

L'hôtel Lutetia, vu par Olga Jungelson

Dans l'hôtel Lutetia, le hall d'entrée est pavé de photographies, de messages : « Qui a connu... Qui a connu... ». La foule des familles déferle, celles qui attendent leur revenant, celles qui cherchent, qui veulent savoir. Il a fallu codifier les rites du retour, les questionnaires. Ils arrivent de la gare après avoir subi déjà des interrogatoires d'identité aux postes-frontières.

Dès le hall, ils sont happés par la machine qui se veut bienfaitrice : le repas pour ceux qui peuvent manger, la visite médicale, l'interrogatoire des divers officiers de police, des enquêteurs du ministère. Il s'agit de dresser leur fiche d'identité, leur catégorie, de ne pas mêler STO, volontaires, déportés, de savoir à quelle prime ils ont droit... On leur fait raconter leurs itinéraires. Ils ont perdu la mémoire des dates, ignorent le nom des *Kommandos*, ne connaissent leurs bourreaux que par des surnoms, ou des noms écorchés : « Quels sont les camarades que vous avez vu mourir ? » Ils ricanent à cette question stupide. Nous nous sentons misérables à leurs yeux. On dirait que c'est par pitié qu'ils répondent : « Il y avait Maurice qui est mort du typhus. Je crois me rappeler qu'il habitait Niort. Sa femme était institutrice et il avait deux enfants. Et puis le petit blond, comment s'appelait-il donc ? Son père était une grosse légume dans les douanes. »

On détourne la tête quand les revenants retrouvent une femme, un père, qui hésitent à les reconnaître et étreignent furieusement ces corps sans poids, d'où sort la voix de celui qui était parti. Le plus terrible pour eux c'est l'assaut de ceux qui attendent avec des photos qu'ils leur mettent sous le nez : « Rappelez-vous, rappelez-vous, si vous l'avez rencontré, vous ne pouvez pas l'oublier. » On finit par les reconnaître. On finit par avoir, à l'encontre des plus obstinés, la même impatience qu'à l'égard des resquilleurs d'une queue, « Encore celle-là ! » On leur en voudrait presque de s'acharner, de garder l'espoir.

—
Extraits de Olga Wormser-Migot, *Quand les Alliés ouvrirent les portes... Le dernier acte de la tragédie de la Déportation*, Robert Laffont, 1965, pages 218-219.



Carte de rapatrié de Roger Rahon, né en 1925, déporté à Buchenwald le 17 janvier 1944 puis transféré à Flossenbürg (coll. famille Rahon). La carte de rapatrié est un résumé des premières semaines du retour en France. Les tampons et les annotations montrent la prise en charge administrative, médicale et matérielle des rapatriés. Le document est particulièrement précieux mais, imprimé sur du mauvais papier, il a dû être plusieurs fois réparé pour pouvoir le faire durer.

La famille a un rôle fondamental, pour celles et ceux qui ont la chance de retrouver les leurs au retour. Pour nombre de déportés juifs, la découverte de la disparition de la plupart de leurs proches est un choc supplémentaire. Pour tous, une question se pose, insidieuse, car sans réponse : « Pourquoi suis-je rentré et pas les autres ? » L'accompagnement psychologique n'est pas encore de mise et chacun fait comme il peut pour surmonter les traumatismes de la déportation. Pour surmonter le sentiment d'incompréhension voire de lassitude qu'ils observent quand ils évoquent ce qu'ils ont vécu, malgré les efforts de la famille et des amis pour les entourer du mieux possible, les rescapés se tournent vers leurs camarades. La création des associations d'anciens déportés dès le retour a notamment pour but de maintenir et d'entretenir cet esprit d'entraide et il n'est pas anodin que la plupart d'entre elles se désignent comme des amicales. Familles de substitution, fondées sur une expérience commune plus que sur une expérience partagée (les déportés n'ont pas forcément été ensemble dans les mêmes *Kommandos* et encore moins dans les mêmes baraques), les amicales se veulent aussi des structures de défense des intérêts des déportés, revenus fragilisés dans un monde qui a changé et dans un pays qui consacre la plus grande partie de ses moyens financiers à la reconstruction économique et sociale. La revendication d'un statut du déporté est une préoccupation vitale pour les rescapés et pour les familles de disparus, qui doit assurer aux survivants, aux veuves et aux orphelins de quoi se soigner et de quoi vivre correctement. Des discussions opposent certains déportés résistants aux autres déportés sur le fait de savoir si le statut doit être unique

ou s'il doit distinguer des catégories, selon les motifs de déportation. La distinction l'emporte dans un premier temps, accentuant les divisions entre les organisations de déportés, en particulier la FNDIRP (Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes) et la FNDIR (Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance).

Malgré les dissensions, qui s'estompent au sein des amicales de camp, tous les déportés veillent à entretenir la mémoire de leurs camarades disparus et à porter assistance à leurs familles. Ce devoir de fraternité rend sans doute plus supportable le fait de vivre avec le souvenir de ceux qui ne sont plus là et qu'on a vu mourir dans des circonstances souvent atroces.

Pour les déportés rentrés, le retour à la vie s'est fait plus ou moins vite, de manière plus ou moins contrainte. La reprise du travail, très rapide pour ceux qui ne pouvaient pas faire autrement, la (re)fondation d'une famille, le fait d'avoir des enfants, l'engagement militant dans un parti politique, un syndicat ou une association ont contribué à redonner du sens à la vie. Mais tous les déportés ont admis, à un moment ou un autre, qu'ils n'étaient jamais totalement sortis du camp. Des décennies après, même si les symptômes se sont espacés dans le temps ou ont pu perdre en violence, ils se retrouvent dans le camp durant leur sommeil ou se rappellent soudainement un moment de leur déportation à la vue d'une scène apparemment anodine qui entre en résonance avec leurs souvenirs. Les anciens déportés sont redevenus des êtres libres de leur corps, mais une part de leur esprit est demeurée là-bas, derrière les barbelés.

MISE AU POINT :

La question du statut de déporté

L'ordonnance du 3 mars 1945 assimilait les résistants à des militaires, en ce qui concernait les pensions. Les déportés résistants pouvaient donc en bénéficier. Cependant, il devint vite évident que les survivants des camps devaient bénéficier d'un statut à part, particulièrement en ce qui concernait les pensions d'invalidité et de veuvage. Un projet de loi fut déposé en mai 1947 par le groupe communiste à l'Assemblée nationale. Il proposait un statut unique pour tous les déportés, c'est-à-dire que la législation française ne ferait pas de différences entre les catégories, et donc, principalement, entre les résistants et les Juifs. Le débat divisa la classe politique et certaines associations de déportés, car toute la vision de la déportation était en jeu. Celle qui servait de référence était la déportation des résistants. [...]

Après plusieurs amendements, le projet fut discuté le 4 mars 1948 à l'Assemblée nationale. Les débats furent très vifs, douloureux, mais le texte définitif fut finalement voté, à l'unanimité, le 6 août 1948. Il entérinait le projet de la FNDIR, celui de deux statuts : l'un pour les internés et les déportés de la Résistance, et l'autre pour les « politiques ». Ce second terme était trompeur : il désignait en fait tous les autres déportés, qui ne bénéficiaient pas du statut de résistant, les Juifs, les personnes arrêtées par hasard, les otages... Pour obtenir le statut d'interné, il fallait avoir été emprisonné au moins trois mois. Par ailleurs, chacun des statuts distinguait entre déportés et internés. La loi créa donc quatre cartes différentes. Le statut de déporté de la Résistance était le plus favorable [...].

La FNDIRP batailla pour obtenir une égalisation des statuts, et fut rejointe par la FNDIR en 1963. [...] Il fallut attendre l'élection de Georges Pompidou à la présidence pour voir le vote de l'égalisation complète, le 9 juillet 1970, avec cependant un délai de carence de quatre années. [...] L'égalité ne fut jamais obtenue complètement pour les déportés qui n'avaient pas la nationalité française en 1945.

—
Extraits de Jean-Marc Dreyfus, *Ami, si tu tombes... Les déportés résistants des camps au souvenir 1945-2005*, Perrin, 2005, pages 79-82.

La faim, vue par Robert Antelme et Marguerite Duras

Robert Antelme (1917-1990)
Marguerite Duras (1914-1996)

Robert Antelme rencontre Marguerite Duras en 1936. Ils se marient en 1939. Robert est mobilisé et le couple se retrouve dans Paris occupé. Ils entrent en résistance en 1943 au sein du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés dirigé par François Mitterrand. Leur domicile sert de lieu de réunion. Leur groupe est victime d'un guet-apens en 1944. Marguerite parvient à s'échapper avec l'aide de François Mitterrand mais Robert est arrêté le 1^{er} juin, emprisonné à Fresnes et déporté au camp de Buchenwald par le dernier convoi parti de Compiègne le 17 août. Transféré au *Kommando* de Gandersheim, il est évacué sur Dachau où il est libéré le 29 avril 1945. Frappé par le typhus, il est dans un état d'épuisement total. François Mitterrand parvient à le retrouver et le faire rapatrier en France. Marguerite a raconté le récit du retour à la vie de son mari dans *La Douleur*, publié seulement en 1985 à partir de ses *Cahiers de la Guerre*. Robert fait le récit de son parcours dans *L'Espèce humaine*, publié en 1947 et dédié à sa sœur Marie-Louise, morte à Ravensbrück, après la libération du camp. Unique livre écrit par Robert Antelme, cette réflexion sur la condition humaine est l'un des ouvrages majeurs sur l'univers concentrationnaire. Le couple divorce en 1946 mais reste lié. Marguerite fait paraître *La Douleur*, témoignage d'amour à un mourant qui revient à la vie, alors que Robert a été victime deux ans plus tôt d'un accident vasculo-cérébral qui le prive de sa mobilité.

Rien

J'ai coupé un petit morceau, René aussi, l'aveugle aussi. D'abord, nous ne nous sommes pas regardés, chacun mangeait pour soi, mais c'était la même chose pour chacun.

J'ai mâché lentement. Le pain a résisté un peu. Je mâchais, je ne faisais que cela de tout mon corps. Cologne pris ou pas pris, je mâchais. La fin de la guerre dans deux mois ou dans un an, à ce moment-là, je mâchais. Je savais que la faim de me quitterait pas, que j'aurais toujours faim, mais je mâchais, c'était cela qu'il fallait, et cela seulement.

Le morceau est devenu humide, puis une pâte s'est formée sur la langue. Je regardais le morceau que j'avais encore dans la main. J'ai commencé à avaler par parcelles celui que j'avais dans la bouche. C'était long.

Puis il n'y a plus rien eu dans la bouche. Je me suis arrêté un instant. Ensuite, j'ai coupé en morceaux plus petits, mais, avant de le mettre dans la bouche, j'ai regardé ce qui me restait dans la main. J'ai recommencé à mâcher.

René s'est arrêté un instant ; après avoir regardé le morceau qu'il tenait dans la main, il a regardé le mien, puis de nouveau le sien. Moi aussi, j'ai regardé le sien. On se surveillait, on essayait de s'accorder dans le temps de la mastication, pour ne pas rester seul, sans pain, quand l'autre mâcherait encore.

L'aveugle avait fini, il avait mangé son pain par gros morceaux, sans ménagements. Il s'était allongé.

J'étais immobile ; mâcher était comme un bon sommeil. Bientôt j'allais ne plus avoir que le couteau dans la main. Il n'y aurait plus de pain, et du pain on ne peut pas en créer, on ne peut pas trouver, nulle part, par aucun moyen. Même les miettes de pain, le pain qui traîne après le repas sur la table, le pain que certaines femmes ne mangent pas, le pain enfoui dans les poubelles, le pain très vieux, dur comme de la pierre, on ne peut pas les inventer. J'ai attendu un moment. Je me suis demandé si je devais couper en deux petits cubes le morceau qui me restait. J'ai hésité.

René a dit :

— Quand il n'y en aura plus, il n'y en aura plus.

Et il a avalé le dernier morceau.

Je n'ai pas coupé le mien en deux. J'ai pensé qu'il valait mieux pour la fin avoir un gros morceau dans la bouche. Je l'ai mâché longtemps, la tête immobile, puis malaxé entre la langue, le palais et les joues ; le morceau s'est désagrégé peu à peu et a fini par s'avalier.

J'ai gardé le couteau dans la main droite. Dans la gauche, il n'y avait plus de pain. Il n'y en avait vraiment plus. On pouvait chercher par terre, racler, se l'imaginer sous les formes où on le laisse traîner, se le représenter en croûton dur que mangent les poules, en croûton sur lequel on met la mort-aux-rats, en miettes qu'on balaie de la main sur la nappe ou dont on se secoue le pantalon, il n'existait pas. Il n'y avait plus rien à mâcher. Rien. D'aucune autre chose le manque n'appelle autant ce mot : rien.

Robert Antelme, *L'espèce humaine*, Gallimard, 1957, pages 87-88
(édition originale : La Cité universelle, 1947).

Étude comparée des deux textes

Dans le texte de Robert Antelme, « mâcher » revient comme un véritable refrain (le verbe apparaît dix fois, son substantif « mastication » une fois). « Mâcher » semble répété aussi souvent que les mouvements de la mastication du personnage. Le fait de mâcher peut alors être perçu de façon différente : comme un réconfort, celui d'avoir quelque chose à se mettre sous la dent, quelque chose pour combler un tant soit peu l'estomac vide ; mais aussi comme un effort qui renvoie à la qualité médiocre du pain qu'on donne aux déportés (« le morceau est devenu humide, puis une pâte blanche s'est formée sur la langue » ; « le pain a résisté un peu ») et au peu de force dont ils disposent (la mastication est d'autant plus longue et difficile que les détenus sont épuisés et presque désaccoutumés au fait de manger). L'écriture Robert Antelme est mimétique et retranscrit trait pour trait cette épreuve du pain dur.

La répétition du verbe « mâcher » (presque une anaphore ici) semble également signifier le besoin, pour les déportés, de faire durer l'instant du repas, afin de repousser au maximum l'instant où « il n'y [aura] plus rien à mâcher ». Mâcher autant, c'est repousser à plus tard la déglutition. On retrouve parfaitement cette idée dans le découpage parcimonieux du pain en plusieurs morceaux : « J'ai coupé un petit morceau » ; « J'ai commencé à avaler par parcelles » ; « Ensuite, j'ai coupé en morceaux plus petits » ; « Je me suis demandé si je devais couper en deux petits cubes le morceau qui me restait. J'ai hésité [...]. Je n'ai pas coupé le mien en deux. Je pensais qu'il valait mieux pour la fin avoir un gros morceau dans la bouche. Je l'ai mâché longtemps, la tête immobile, puis malaxé entre la langue, le palais et les joues ; le morceau s'est désagrégé peu à peu et a fini par s'avalier ».

Les forces reviennent

Et puis un matin il dit : « J'ai faim. »

La faim avait disparu avec la montée de la fièvre. Elle était revenue, avec la retombée de la fièvre. Un jour le docteur a dit : « Essayons, essayons de lui donner à manger, commençons par du jus de viande, s'il le supporte, continuez à lui en donner, mais en même temps donnez-lui de tout, par petites doses tout d'abord, et par paliers de trois jours, un peu plus à chaque palier. »

[...]

Il digérait parfaitement le jus de viande. Alors au bout de trois jours il a commencé à manger des aliments solides.

Sa faim a appelé sa faim. Elle est devenue de plus en plus grande, insatiable.

Elle a pris des proportions effrayantes.

[...]

Il mange une côtelette de mouton. Puis il suce l'os, les yeux baissés. Attentif seulement à ne laisser aucune parcelle de viande. Puis il reprend une deuxième côtelette de moutons. Puis une troisième. Sans lever les yeux.

Il est assis dans la pénombre du salon, près d'une fenêtre à demi ouverte, sur un fauteuil, entouré de ses coussins, sa canne à côté de lui. Dans ses pantalons ses jambes flottent comme des béquilles. Lorsqu'il fait du soleil, on voit à travers ses mains.

Hier, il ramassait les miettes de pain tombées sur son pantalon, par terre, en faisant des efforts énormes. Aujourd'hui il en laisse quelques-unes.

Quand il mange on le laisse seul dans la pièce. On n'a plus à l'aider. Ses forces sont revenues suffisamment pour qu'il tienne une cuiller, une fourchette. Mais on lui coupe la viande. On le laisse seul devant la nourriture. On évite de parler dans les pièces à côté. On marche sur la pointe des pieds. On le regarde de loin. Il fonctionne. Il n'a pas de préférence marquée pour les plats. De moins en moins de préférence. Il avale comme un gouffre. Quand les plats n'arrivent pas assez vite il sanglote et dit qu'on ne le comprend pas.

Hier après-midi il est allé voler du pain dans le frigidaire. Il vole. On lui a dit de faire attention, de ne pas trop manger. Alors il pleure.

Je le regardais de la porte du salon. Je n'entraîs pas. Pendant quinze jours, vingt jours, je l'ai regardé manger sans pouvoir m'habituer non plus, dans une joie fixe. Quelquefois cette joie me faisait pleurer moi aussi. Il ne me voyait pas. Il m'avait oubliée.

Les forces reviennent.

Extraits de Marguerite Duras, *La douleur*, Folio, 1993, pages 75-78
(édition originale : POL, 1985).

Robert Antelme est systématiquement le sujet dans les phrases en lien avec le fait de manger, mâcher, avaler : « J'ai mâché » ; « Je mâchais » (quatre fois dans le premier paragraphe) ; « Je l'ai mâché longtemps » ; « J'ai recommencé à mâcher ». L'auteur souligne une opération consciente de l'homme, véritable acteur et déclencheur de la mastication, alors que dans le texte de Marguerite Duras, l'être humain s'efface, complètement soumis à la faim, décrite sous les traits d'un monstre. L'homme est celui qui mâche, qui ordonne de mâcher. Car mâcher, c'est la vie, c'est se sentir vivant : « Je savais que la faim de me quitterait pas, que j'aurais toujours faim, mais je mâchais, c'était cela qu'il fallait, et cela seulement ».

Dans le texte Marguerite Duras, la faim est personnifiée. C'est le sujet des verbes, et plus l'être humain (« la faim avait disparu » ; « elle était revenue » ; « Sa faim a appelé sa faim » ; « Elle est devenue de plus en plus grande, insatiable » ; « elle a pris des proportions effrayantes »).

La faim apparaît comme un monstre terrifiant et horrible. Le rescapé n'est plus maître

de ces mouvements. Il est entièrement soumis à elle. Il ne semble plus répondre de lui. C'est son désir qui le contrôle entièrement. On retrouve un comportement presque animal, de la bête devant sa proie : « Il mange une côtelette de moutons. Puis il suce l'os, les yeux baissés [...]. Puis il reprend une deuxième côtelette de moutons. Puis une troisième. Sans lever les yeux ». L'anaphore de « puis » souligne la frénésie devant la nourriture qui rompt avec la retenue contrainte du temps de la déportation (les phrases de Robert Antelme se succèdent sans mot de liaison entre elles).

Dans les deux textes, l'attitude face à la nourriture est totalement différente. Chez Robert Antelme, la mastication et le découpage du pain apparaissent comme un rituel, presque une cérémonie, le pain en étant un objet de culte. Le pain est tellement rare qu'il devient l'objet de toutes les fascinations. Chez Marguerite Duras, plus aucune intention n'est accordée à la nourriture : « une côtelette de mouton », « une deuxième côtelette de mouton », « une troisième » ou « les plats » sont les seules références à la nourri-

ture. L'emploi de l'indéfini et du défini « les » à valeur générique ici) contribue une désacralisation de la nourriture, qu'on retrouve dans la phrase suivante : « Hier, il ramassait les miettes de pain tombé sur son pantalon, par terre, en faisant des efforts énormes. Aujourd'hui il en laisse quelques-unes ».

Chez Antelme, le repas est un moment de partage, ils sont trois et mastiquent de concert (« on se surveillait ; on essayait de s'accorder dans le temps de la mastication, pour ne pas rester seul, sans pain, quand l'autre mâcherait encore »). Chez Duras, le repas est un moment de solitude (« Quand il mange, on le laisse seul dans la pièce » ; « On le laisse seul devant la nourriture »). Le retour à la vie est un acte individuel dans lequel, malgré toute l'aide qu'on peut lui apporter, l'ancien déporté doit puiser la force nécessaire au plus profond de lui-même.

La découverte de l'univers concentrationnaire

Les informations sur les camps nazis en France avant 1945

Depuis les années 1930, le monde sait que le régime nazi utilise des camps de concentration comme moyen de répression contre ses opposants. On sait également que des juifs d'Allemagne et d'Autriche ont été enfermés dans ces camps avant la guerre. Les antifascistes allemands et autrichiens, relayés par les antifascistes de toute l'Europe, ont dénoncé la violence arbitraire et meurtrière exercée sur les détenus. Les nazis n'ont pas caché l'instauration d'un système concentrationnaire et la mise en place d'une organisation de la terreur. Le règlement élaboré par Theodor Eicke, premier commandant du camp de Dachau, devenu inspecteur des camps de concentration, est publié en France à la fin des années 1930.

Avec la déclaration de guerre, la presse française multiplie les articles rappelant le caractère répressif du régime nazi. La défaite militaire et l'occupation de la France mettent un terme à ces publications. Un contrôle strict s'exerce sur les journaux autorisés à paraître, comme sur la radio et les actualités cinématographiques. L'État français collaborateur applique des mesures similaires. Pourtant, des informations parviennent à passer. Les Français qui écoutent les radios étrangères théoriquement interdites peuvent entendre parler des camps de concentration. À partir de la fin de 1941, ils peuvent aussi savoir que des massacres sont en cours en Europe de l'Est, qui visent particulièrement les communautés juives. Ces informations sont reprises dans la presse clandestine qui tire une partie de son contenu de l'écoute des émissions radios non autorisées de la France libre et des pays alliés. Des noms de camps sont cités, y compris Auschwitz. Cependant, il est difficile de faire totalement confiance aux informations diffusées, tant certaines paraissent terrifiantes et incroyables, en premier lieu celles qui évoquent l'élimination de centaines de milliers de juifs européens. Nombreux sont ceux qui pensent que les Anglo-Américains ou les Soviétiques pratiquent



Page 2 du journal clandestin *Défense de la France*, n° 39, 30 septembre 1943 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

Ce numéro de *Défense de la France* est une dénonciation des crimes nazis en Europe. C'est une réponse à la vague d'arrestations qui a frappé le mouvement en juillet 1943. La première page montre une série de photographies sur le sort terrible des prisonniers de guerre soviétiques et des enfants victimes de la famine en Grèce. Les articles en deuxième page décrivent « Les horreurs de la police de Vichy et de la Gestapo » et « L'ordre nouveau en Europe ». *Défense de la France* reprend des informations diffusées par Radio Londres sur les résistantes françaises déportées à Auschwitz en janvier 1943 et par *Témoignage chrétien* sur l'extermination en cours des juifs d'Europe (le chiffre de 700 000 juifs assassinés est avancé, le nom du camp de concentration d'Oswiecim est cité sans que la relation soit établie avec celui d'Auschwitz évoqué plus haut).

une forme de contre-propagande en reprenant les procédés utilisés durant la Grande Guerre. Le déni est en outre une forme de protection pour les proches de tous les déportés dont on a pu savoir qu'ils avaient été dirigés vers des camps de concentration ou vers « Pitchipoï ». Ne pas admettre le pire, c'est pouvoir garder l'espoir.

La volonté de montrer

Les soldats qui rentrent dans les camps libérés ne sont pas préparés à ce qu'ils s'y trouvent. Les services de propagande anglo-américains ont répété combattant allié qu'ils luttèrent pour la liberté du monde et leurs équivalents soviétiques n'ont eu de cesse de défendre la Grande Guerre patriotique dont le but ultime était la destruction du nazisme. Les uns et les autres n'ont pas manqué de dénoncer les crimes commis et d'en appeler à la justice après la fin des combats, mais la découverte de l'univers concentrationnaire dans sa phase ultime est pour tous un choc.

La première réaction des soldats qui possèdent un appareil photo est de prendre des clichés des scènes terribles qui se déroulent sous leurs yeux. Les reporters professionnels qui suivent les troupes prennent le relais et sont rapidement chargés d'accumuler les preuves photographiques et cinématographiques des actes criminels. Il s'agit en effet, comme les vainqueurs s'y sont engagés, de poursuivre et punir les responsables et donc de rassembler les éléments à charge. Outre des images, les libérateurs prennent toutes les archives qu'ils peuvent récupérer et que les nazis n'ont pas pu faire disparaître. Des commissions d'enquête sont constituées avec pour tâche d'interroger les anciens détenus comme les anciens gardiens afin de comprendre ce qu'il s'est passé dans les camps.

Les autorités militaires qui sont immédiatement alertées de la situation sont aussi abasourdis que les hommes de troupe. Les généraux américains, soviétiques, britanniques ou français qui visitent les camps libérés ne peuvent cacher une réelle émotion dont ils font part encore des années après. À de nombreuses reprises, la population civile qui vit aux alentours est contrainte de se rendre sur le site des exactions. La plupart des hommes en âge de combattre étant mobilisés, ce sont principalement des femmes, des hommes âgés et souvent des adolescents des Jeunesses hitlériennes qui doivent affronter la vision des cadavres décharnés.

Parallèlement, se met en place une pédagogie de l'horreur destinée à l'ensemble des combattants et des opinions publiques des pays alliés. Une partie des photographies est laissée à la disposition des agences de presse afin de donner encore plus de force aux articles qui paraissent dans les journaux et



Les généraux Eisenhower, Bradley et Patton devant un bûcher d'Ohrdruf, 12 avril 1945 (coll. NARA, Washington). Le camp d'Ohrdruf est libéré le 4 avril 1945 par la 4^e division blindée et la 89^e division d'infanterie. C'est le premier camp de concentration nazi libéré par les troupes américaines.

dans les magazines. Les images filmées font l'objet de montages diffusés par les services cinématographiques des armées et dans le réseau des salles de cinéma de chaque pays. Les spectateurs ne peuvent que constater la réalité des horreurs décrites par les articles de presse et perceptibles sur les photographies publiées. En France, les clichés pris dans les camps libérés viennent s'ajouter à tous les documents accablants réunis pour l'exposition *Crimes hitlériens* qui s'ouvrent au

Grand Palais à Paris en juin 1945. La scénographie se veut résolument moderne et percutante. Les visiteurs sont conviés à un parcours qui les conduit des premiers drames de l'Occupation et de la Collaboration au déchaînement de violence de la Libération avant de se conclure par le spectacle apocalyptique des camps libérés. Conscients de l'impact de ce qui est montré, les organisateurs interdisent l'accès de l'exposition ou moins de 16 ans.



Civils allemands contraints de marcher le long d'un alignement d'une trentaine de femmes juives mortes de faim lors d'une marche de la mort, 11 mai 1945 (coll. NARA, Washington).

Les SS ont imposé à ces femmes une marche de plus de 400 kilomètres à travers la Tchécoslovaquie. Enterrés dans des fosses communes à Volary, les corps des victimes ont été exhumés par des civils allemands sous la direction de médecins de la 5^e division d'infanterie américaine. Les corps ont été placés dans des cercueils et ré-enterrés dans le cimetière de Volary.



Exposition *Crimes hitlériens* au Grand Palais à Paris, juin 1945 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny). Les panneaux consacrés à la Déportation présentent sur un fond de barbelés des photographies prises dans les camps libérés ou sur les sites des massacres lors des évacuations. Sont visibles des clichés pris à Buchenwald, à Bergen-Belsen ou à Gardelegen.

Le rôle des médias

Face à la découverte des camps, les médias adoptent d'abord une attitude de prudence, sous la pression des autorités. En effet, jusqu'au printemps 1945, les familles vivent entre l'inquiétude et l'espoir. Il est donc difficile de diffuser des informations angoissantes alors qu'on ignore si ce qu'elles évoquent est le reflet d'une situation générale ou seulement de cas particuliers.

En France, la découverte du camp de Majdanek, en juillet 1944, n'est reprise que plusieurs mois après l'événement : *Libération*, en décembre 1944, puis *L'Humanité*, en février 1945, proposent des articles à partir des informations et des images produites par la commission d'enquête soviéto-polonaise. La découverte du camp du Struthof le 23 novembre 1943 est évoquée dans *L'Humanité* dès le 7 décembre 1944, mais on établit un parallèle entre « les raffinements de la barbarie nazie » et les crimes commis en France occupée.

La libération d'Auschwitz est rapidement couverte par la presse française, d'autant que le nom de ce camp est l'un des rares à avoir été cité dans la presse clandestine sous l'Occupation. Les informations sont fondées là encore sur le travail des premières commissions d'enquête mais aussi sur les témoignages des premiers rescapés rentrés. Cependant, c'est à partir d'avril 1945 que la presse ouvre largement ses colonnes aux reportages et aux récits sur les camps libérés. Les envoyés spéciaux qui accompagnent les unités militaires produisent des articles dans lesquels ils exposent sans plus vraiment prendre de précautions le terrible spectacle qu'ils ont eu sous les yeux. Des photographies viennent en appui des écrits. En avril et mai 1945, la presse nationale et régionale informe ses très nombreux lecteurs de l'horreur des camps de concentration nazis, souvent par le biais d'un article sur le retour de déportés. Le mouvement se poursuit dans les mois qui suivent, porté notamment par les magazines ou les albums publiés par les grands journaux nationaux. On s'efforce de dépasser le choc de la découverte pour rendre compte des processus de déshumanisation et de destruction physique mis en œuvre dans les camps. Cependant, le souci de produire un récit national et rassembleur empêche de distinguer les particularités des différents camps et la spécificité du génocide des juifs. Les actualités cinématographiques rendent compte également de la libération des camps, mais ici encore on s'interroge sur la nécessité de montrer certaines images. Alors que les Alliés libèrent les camps de l'Ouest, un film sur le camp de Majdanek est interdit de diffusion en France, tandis qu'au même moment commencent à circuler les photographies prises à Ohrdruf,



Couverture du magazine *Objectif*, n° spécial sur les camps nazis, été 1945 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

Objectif est édité par la Comité de Libération des reporters photographes de presse, issu de la Résistance.

Les rédacteurs du magazine tiennent à témoigner du sort subi par leurs camarades déportés, disparus ou survivants.

É D I T O R I A L : « Vous ne verrez pas... »

Regardez ces photographies : ces morceaux de vérité arrachés, surpris quand un monde de terreur enfin s'anéantissait dans la liberté et le soleil des portes ouvertes, après des années, sur la vie. L'Allemagne, depuis 1934, était un camp de concentration, une usine à produire de la mort. [...]

Pourtant, nous autres qui sommes encore vivants, nous avons autre chose à vous dire. Il y a tout ce que ces documents ne vous laisseront pas deviner, ou si furtivement qu'il faudrait s'appliquer, et savoir d'avance ce que l'on va découvrir. Partout où vous verrez autre chose que des cadavres, partout où restait si peu que ce soit de vie, il y a une terrible et farouche volonté de vivre, c'est-à-dire l'esprit de résistance.

À présent, nous n'aurons plus à dire que des mots de lutte et d'espoir : comme d'un négatif au positif, le noir vire au blanc, l'ombre de la mort à la trace de vie. [...]

Car vous voyez des morts entassés sur ces photographies, et nous leur donnons leurs noms, leurs noms fraternels, leurs noms innombrables de camarades tombés en combattant. Mais quand on a ouvert les grandes fosses pleines de leurs corps, leurs espoirs vivaient encore dans ces charniers. Et quand on brûlait leur corps, nous retenions leur volonté de vaincre, elle est restée en nous. »

—

Extraits de l'éditorial d'André Ulmann dans le magazine *Objectif*, n° spécial sur les camps nazis, été 1945 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

Journaliste et résistant, André Ulmann est arrêté le 1^{er} septembre 1943. Déporté au camp de Mauthausen, transféré aux camps annexes de Melk puis d'Ebensee, il participe à la résistance clandestine. À la libération, il est nommé administrateur du camp d'Ebensee et rentre en France le 25 mai 1945.



Couverture du magazine *Regards*, n° 12, 1^{er} juillet 1945 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny). Le numéro contient un dossier sur le camp de Mauthausen, en Autriche. Les mentions «Un document sensationnel et inédit» et «Mauthausen photographié par ses tortionnaires» sont parfaitement justifiées. En effet, les images qui illustrent ce reportage proviennent du fonds rapporté par Francisco Boix, jeune républicain espagnol déporté à Mauthausen, qui a travaillé au laboratoire photographique du camp. Avec quelques camarades, il a pu détourner de très nombreux clichés pris par les SS eux-mêmes et les cacher jusqu'à la libération avec la complicité d'une famille autrichienne. Francisco Boix a pu récupérer les clichés et revenir avec en France. Employé par *Regards*, il a mis son fonds photographique à disposition du magazine. Il a aussi commenté certaines des photographies lors du procès de Nuremberg, en particulier celles montrant Ernst Kaltenbrunner lors d'une visite à Mauthausen avec Heinrich Himmler, le *Reichsführer-SS*.



Couverture de *Magazine de France*, n° spécial consacré aux crimes nazis, été 1945 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny). La publication sort alors que se tient l'exposition *Crimes hitlériens* au Grand Palais à Paris. La photographie du déporté dysentérique en couverture est d'Eric Schwab, reporter à l'Agence française de Presse. Elle devient par la suite une des images emblématiques de la détresse physique des rescapés des camps.

à Norhausen ou à Thekla. Finalement, à partir de la fin mai-début juin 1945, les spectateurs français peuvent découvrir dans les salles de cinéma certaines des images tournées par les Français à Vaihingen, par les Américains à Buchenwald ou par les Britanniques à Bergen-Belsen. Ces projections figent durablement la perception qu'auront les Français de l'univers concentrationnaire nazi.

Le rôle des procès

Dès les premières découvertes des camps, des commissions d'enquête sont immédiatement mises en place afin de recueillir les preuves des crimes dans la perspective des procès à venir. Dans les déclarations faites avant la fin des hostilités, les Alliés ont menacé les responsables nazis de sanctions suite à leurs actions criminelles. Les archives qui n'ont pas été détruites par les SS sont récupérées, les rescapés sont interrogés, ainsi que les gardiens capturés. Des équipes de photographes et de cinéastes prennent des images comme autant de preuves à charge, avant qu'elles soient aussi utilisées par les services de propagande alliés pour informer les opinions publiques de ce qui a été découvert dans les camps. Le procès de Nuremberg, le plus connu, permet de mettre en évidence le caractère organisé et méthodique du système concentrationnaire nazi et du génocide des juifs d'Europe. Outre le procès des principaux dignitaires nazis qui n'ont pas mis fin à leurs jours, le tribunal international qui siège de Nuremberg sanctionne également les principaux responsables des *Einsatzgruppen* ayant perpétré le massacre par balles des juifs d'Europe de l'Est. Les actes d'accusation sont très documentés, une place secondaire étant d'ailleurs accordée aux témoignages. La France est chargée de la partie concernant les crimes de guerre et contre l'humanité en Europe de l'Ouest, les Soviétiques s'occupant de l'Europe de l'Est. Les pièces rassemblées par l'équipe du procureur français François de Menthon sont remises après le procès au Centre de documentation juive contemporaine. Les procès qui sont organisés dans chaque zone d'occupation alliée pour juger les responsables des différents camps de concentration sont également à l'origine d'une documentation abondante. Les anciens déportés sont appelés à témoigner. La presse française rend compte des premiers procès mais, le temps passant, son intérêt diminue. En revanche, les publications des associations de déportés, en premier lieu celles des amicales de camp, se font un devoir de tenir la chronique des procès et des verdicts prononcés, non sans regretter la trop grande mansuétude de certains jugements.



Couverture du magazine *Regards*, n° 27, 8 février 1946 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny). Marie-Claude Vaillant-Couturier intervient comme témoin de l'accusation au procès de Nuremberg. Elle évoque notamment ce qu'elle a vu de l'extermination des juifs de Hongrie lorsqu'elle était détenue à Auschwitz-Birkenau.

François de Menthon (1900-1984)

Né dans une famille d'ancienne noblesse, il fait des études de droit et s'implique dans le militantisme démocrate-chrétien. Devenu professeur de droit, il ne perd pas de vue ces préoccupations sociales. Blessé lors de la campagne de France, il est fait prisonnier mais parvient à s'évader. Il redevient professeur de droit à Lyon et fonde le mouvement clandestin Liberté. En novembre 1941, il participe à la création du mouvement Combat. Il travaille sur les questions juridiques qui ne manqueront pas de se poser après la Libération. Reconnu comme un adversaire du régime de Vichy, il quitte la France en juillet 1943 pour gagner Londres puis Alger. À la Libération, en tant que Garde des sceaux, il doit remettre sur pied l'institution judiciaire et gérer l'épuration. Il démissionne en mai 1945 et devient membre de la délégation française au procès de Nuremberg en tant que procureur. C'est lui qui prononce le réquisitoire introductif qui fixe les objectifs et les enjeux du procès. Il quitte ses fonctions en janvier 1946 pour se consacrer à l'action politique ainsi qu'à l'enseignement du droit en France et en Europe. Il contribue ainsi à la création du Conseil de l'Europe.

Le rôle des déportés et des historiens

Les archives écrites et sonores conservées contiennent de nombreux témoignages de déportés produits au printemps et à l'été 1945. Ils sont recueillis par les médias (presse et radio) mais également par les divers services qui accueillent les déportés à leur retour. D'autres déportés rédigent le récit de leur déportation. Quelques-uns utilisent les quelques notes qu'ils ont pu rapporter du camp, la plupart mettent sur le papier les souvenirs qu'ils ont peur de voir s'effacer trop rapidement, les accompagnant souvent de croquis plus ou moins précis. Une petite partie de ces récits est publiée, par de grandes maisons d'édition, des éditeurs locaux ou à compte d'auteur.

S'il est difficile d'estimer l'impact de ces témoignages précoces, il est toutefois permis de considérer qu'ils ont pu toucher une large frange de la population car ils ont été diffusés simultanément par une presse à grands tirages, par des stations de radios beaucoup plus écoutées qu'aujourd'hui ou par le biais d'ouvrages tirés à plusieurs milliers ou dizaines de milliers d'exemplaires. Certains de ces témoignages ont pris la forme d'essais sur le fonctionnement des camps. Les auteurs se sont efforcés de sortir de leur posture de simple témoin et, en voulant rendre compte de ce qu'avaient aussi pu subir leurs camarades, en particulier ceux morts dans les camps, ils ont pu décrire ce que les camps libérés n'avaient pu montrer : leur fonctionnement en tant que moyens de répression et de coercition, ce que Wolfgang Sofsky a appelé l'organisation de la terreur. Cette analyse a pu exceptionnellement aller très loin : dès 1946, David Rousset est en mesure de publier *L'Univers concentrationnaire*, première étude approfondie du système des camps nazis parue en France. L'année suivante sort le livre, *L'Enfer organisé. Le Système des camps de concentration*, aux Editions La Jeune Parque, traduction de l'ouvrage écrit par Eugen Kogon, antinazi allemand, sociologue et journaliste, détenu à Buchenwald de 1939 à 1945.

Les déportés sont parmi les premiers à faire l'histoire de la Déportation, et pendant des années ils seront presque les seuls : la première thèse consacrée à la Déportation n'est soutenue en France qu'en 1968. Les organisations d'anciens déportés, et leurs publications, ont joué un rôle fondamental : en donnant la parole aux rescapés, en s'impliquant dans les procès, en relayant les avancées de la recherche là où elle se faisait, elles ont contribué à la fabrication de l'histoire de la Déportation en France. Le travail pionnier des anciennes déportées de Ravensbrück donne naissance à la première étude scientifique sur la déportation partie de France dès 1946. Cette histoire est également prise

TÉMOIGNAGE :

Retour d'Auschwitz de Guy Kohen

[Arrêté le 28 janvier 1944 dans la Creuse, à l'âge de 20 ans, Guy Kohen est emprisonné à Limoges, transféré le 24 février à Drancy et déporté le 7 mars à Auschwitz. Évacué le 18 janvier 1945 à pied, il parvient à s'évader et est recueilli par les Soviétiques. Rapatrié par mer depuis Odessa, il regagne Paris le 11 mai.]

Sur quinze millions de Juifs que comptait le monde avant cette guerre, seuls neuf millions subsistent aujourd'hui. *Six millions des nôtres ne sont plus.*

Quel pays dans le monde à un tel deuil à déplorer ?

Quel pays dans le monde a vu disparaître 40 p. 100 de ses enfants ?

Les deux tiers des Juifs d'Europe ont été exterminés.

Étant le peuple qui a le plus souffert dans cette guerre, Israël a le droit d'étaler ses blessures.

Durant quatre ans Auschwitz a été le centre d'extermination pour toute l'Europe. Himmler en avait fait son abattoir principal. C'est là qu'ont trouvé la mort une grande partie des Juifs d'Allemagne, de France, de Belgique et presque tous les Juifs de Pologne, d'Hollande et de Grèce. La fumée, sortant des fours crématoires, qui formaient, sous le souffle du vent, des ondulations capricieuses, avait parfois forme humaine. Et ses figures, derniers restes des sacrifiés, nous crient, à nous, les rescapés de cet enfer, elles nous crient : « N'oubliez jamais, souvenez-vous qu'il y eut un jour un Auschwitz sur cette terre, et fait en sorte qu'il n'y en ait plus jamais d'autres. »

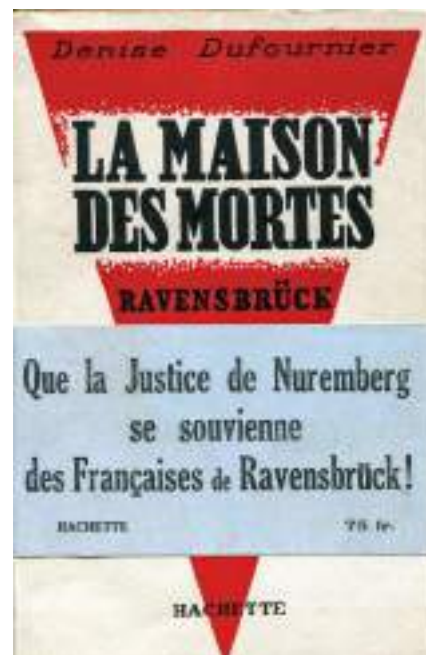
—
Extrait de Guy Kohen, *Retour d'Auschwitz. Souvenirs du déporté 174 949*, Paris, 1946, pages 130-131 (les phrases en italiques sont dans l'édition originale).

en charge d'autres structures plus institutionnelles : le Service d'information des crimes de guerre, mis en place à la Libération pour documenter les dossiers d'accusation lors des procès ; le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, animé par Henri Michel et par Olga Wormser-Migot, pour ce qui est de la Déportation, qui dispose de correspondants dans les départements ; le Centre de documentation juive contemporaine, animé par Léon Poliakov et Joseph Billig dans un premier temps, seul organisme travaillant sur la situation des juifs dans l'Europe nazie jusqu'à la création de Yad Vashem.

Léon Poliakov (1910-1997)

Né en Russie, sa famille émigre en France en 1920. Il part faire ses études en Allemagne et vit la montée du nazisme avant de revenir en France. Engagé volontaire dans l'Armée française, il est fait prisonnier mais parvient à s'évader. Confronté aux persécutions antisémites, il entre dans la clandestinité et participe à la lutte contre les déportations. En 1943, il contribue à la création du Centre de documentation juive contemporaine avec Isaac Schneersohn.

À la libération, il poursuit son travail documentaire. Il est sollicité pour traduire les archives de la Gestapo en France puis assiste Edgar Faure, procureur adjoint français au procès de Nuremberg en charge du réquisitoire sur la Déportation. Il se trouve ainsi en mesure de rapporter au CDJC les archives rassemblées par la France à l'occasion du procès. Sa connaissance des archives lui permet de rédiger son *Bréviaire de la haine. Le III^e Reich et les Juifs*, publié en 1951, dans lequel il décrit les mécanismes qui ont conduit à la mise en œuvre du génocide des juifs d'Europe par les nazis. Il poursuit son travail sur l'antisémitisme dans l'histoire et devient directeur de recherches au CNRS.



Couverture de l'ouvrage de Denise Dufournier, *La maison des morts. Ravensbrück*, Hachette, 1945 (coll. Musée de la Résistance nationale / Champigny) Déportée à Ravensbrück, Denise Dufournier rédige ce témoignage dans les mois qui suivent son retour. Sa sortie a lieu alors que le procès de Nuremberg commence, ce dont tente de profiter l'éditeur en présentant le livre comme un élément à charge.

Germaine Tillion (1907-2008)

Ethnologue, spécialiste des peuples de l'Aurès, elle refuse la défaite, l'occupation et la collaboration. Immédiatement, elle participe à une filière d'évasion de prisonniers de guerre et entre en contact avec les résistants du Musée de l'Homme. Au printemps 1941, après son démantèlement, elle poursuit la lutte au sein d'autres mouvements puis d'un réseau de renseignement anglais. Dénoncée, elle est arrêtée en août 1942 et emprisonnée à la Santé puis à Fresnes. Elle est déportée à Ravensbrück en octobre 1943. Afin de redonner force et courage à ses camarades, elle entreprend pour elles une analyse ethnographique et économique du système concentrationnaire qu'elle transpose sous la forme de l'opérette «Verfügbar aux enfers» pour Noël 1944. En mars 1945, elle perd sa mère, déportée à Ravensbrück en février 1944, gazée à la suite d'une sélection. Germaine Tillion est libérée par la Croix-Rouge suédoise en avril 1945.

En Suède, elle commence à travailler sur l'histoire du camp de Ravensbrück à partir des témoignages de ses camarades et des documents qu'elles sont parvenues à emmener avec elles. Cette recherche aboutit à la publication dès 1946 de la première étude sur Ravensbrück. De retour à Paris en juillet 1945, elle reprend ses activités de recherche et d'enseignement (CNRS et École des Hautes Études) et milite aux côtés de ses camarades déportées. Elle assume de nombreuses responsabilités dans des organisations au service des migrants, des minorités, des exclus, pour la défense des droits de l'homme en France et partout dans le monde, notamment pendant la Guerre d'Algérie.

Pierre-Serge Choumoff

(1921-2012)

Né dans une famille russe émigrée en France en 1907, il suit la montée du nazisme avec inquiétude. En juin 1940, il tente sans succès de rejoindre l'Angleterre. Il entre en résistance comme technicien radio mais est arrêté en mars 1942. Après avoir échappé de peu à une exécution, il est déporté en avril 1943 au camp de Mauthausen puis transféré presque immédiatement au Kommando de Gusen. Il est nommé interprète du *Blockschreiber*, le secrétaire de sa baraque. Affecté à l'atelier de réparation des postes radios de l'usine Steyr, il parvient à écouter clandestinement les stations étrangères et fait passer les informations à l'organisation clandestine du camp. Revenu à Mauthausen peu avant la libération, il devient le secrétaire et l'interprète du Comité français. Il est de retour à Paris le 30 mai 1945, mais repart aussitôt pour Mauthausen, en mission officielle, pour faciliter l'évacuation des Espagnols vers la France et récupérer des archives. Il témoigne pour le Service de recherche des crimes de guerre du ministère de la Justice en 1945 et au procès américain de Mauthausen en 1946.

Après avoir repris ses études, il entame une carrière professionnelle dans le domaine des hautes technologies. Quand Olga Wormser-Migot conteste dans sa thèse l'existence des chambres à gaz dans les camps de concentration à l'ouest, il réunit un collectif d'anciens déportés pour produire des études prouvant le contraire. Il poursuit ce travail de recherche au sein de l'amicale de Mauthausen.

Olga Jungelson

(Olga Wormser-Migot, 1912-2002)

Née dans une famille russe émigrée en France, elle devient professeur. Victime des lois antisémites de l'Etat français, elle doit quitter l'enseignement public pour le privé et entre dans la Résistance.

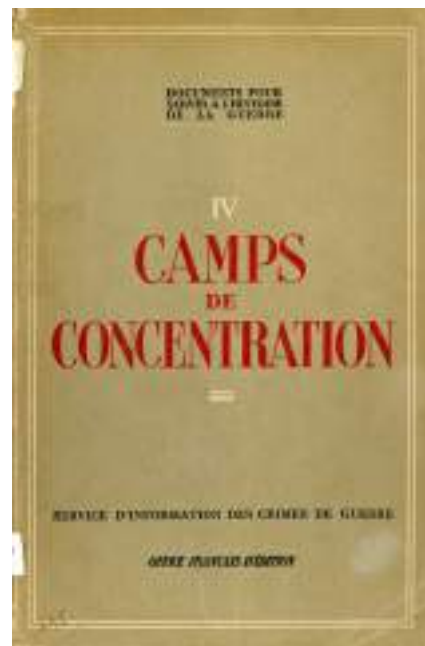
En 1944, elle entre au ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés dirigé par Henri Frenay. Elle est chargée de préparer le retour des déportés en collectant les informations qu'elle peut trouver. En avril 1945, elle se rend au camp de Bergen-Belsen qui vient d'être libéré. C'est un choc. A son retour elle participe à l'accueil des déportés à la gare d'Orsay puis à l'hôtel Lutetia.

En 1946, elle se rend en Pologne pour consulter les archives sur Majdanek et Auschwitz. Elle devient une spécialiste de la Déportation. Au début des années 1950, elle intègre le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, animé par Henri Michel. Avec ce dernier, elle prépare le recueil de témoignages sur les camps nazis publié en 1955 (*Tragédie de la Déportation 1940-1945*). Elle est conseillère historique du film *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais, sorti la même année.

En 1965, elle publie la première étude sur la libération des camps nazis (*Quand les Alliés ouvrent les portes...*) et soutient, en 1968, la première thèse en France sur *Le système concentrationnaire nazi (1933-1945)*. Dans sa volonté de distinguer les camps de concentration à l'ouest et d'extermination à l'est, elle conteste l'existence des chambres à gaz dans les premiers, ce qui lui vaut des critiques très vives de la part des rescapés des camps concernés.



Couverture de l'édition originale de David Rousset, *L'Univers concentrationnaire*, éditions du Pavois, 1946 (coll. Musée de la Résistance nationale / Champigny). David Rousset rédige l'une des premières études du système concentrationnaire fondée sur son expérience des camps de Neuengamme et Buchenwald. Le titre de son ouvrage va devenir une des expressions couramment utilisées par la suite pour désigner l'ensemble des camps nazis.



Couverture de l'ouvrage du Service d'information des crimes de guerre, *Camps de concentration*, coll. «Documents pour servir à l'histoire de la guerre», volume IV, Office français d'édition, 1945 (coll. Musée de la Résistance nationale / Champigny). Le Service d'information des crimes de guerre a en charge la recherche et la publication de documents sur les actes criminels commis en France par l'Occupant allemand et les collaborateurs français. Par extension, le service s'est intéressé aux crimes perpétrés dans les camps nazis contre les Français déportés. Ce livre est la première étude à caractère historique publiée en France sur les camps nazis. Elle est réalisée à la demande des autorités françaises afin de donner les bases documentaires à l'accusation française au procès de Nuremberg.

La mémoire de la libération des camps en France

La mémoire de la Déportation en France s'est inscrite dans le cycle commémoratif de la libération des camps nazis. Si les déportés rentrés ont tenu dès leur retour à rendre hommage à leurs camarades disparus, ils ont aussi souhaité que le moment de commémoration nationale corresponde à la libération des survivants. Ce choix s'explique par le fait que la fin des camps nazis était un moment partagé par tous les rescapés, contrairement au début de leur déportation, et que célébrer la libération des déportés permettait de rappeler la défaite du nazisme, donc de donner un sens à la mort de dizaines de milliers de personnes déportées de France. Ce choix a eu tendance à uniformiser les motifs de déportation et les parcours individuels, mais il a permis de rendre plus audible le message des déportés transmis lors de ces commémorations.

Depuis 1955, les commémorations décennales, considérées comme plus marquantes, sont l'occasion de productions exceptionnelles qui visent à entretenir le souvenir et lutter contre l'oubli. Des artistes de renom ont souvent apporté leur contribution, des lieux de mémoires ont pu être inaugurés, des manifestations importantes ont pu être organisées. La disparition inéluctable des derniers rescapés ne doit pas aboutir à la suppression de ces moments de commémoration nationale. L'existence des camps nazis, qu'il s'agisse des camps de concentration ou des camps d'extermination, doit demeurer dans l'esprit de tous les Français et de tous les Européens, comme la preuve inoubliable que la culture européenne est capable d'engendrer le pire comme elle peut produire le meilleur. Conserver le moment de la libération des camps nazis comme temps de commémoration, c'est rappeler aussi qu'une union de peuples et de nations a permis, sans résoudre tous les problèmes de l'avenir, de vaincre la barbarie nazie, d'arrêter les massacres et de redonner l'espoir pour construire un monde plus libre, plus juste et plus solidaire. Un message qui vaut encore, plus que jamais, pour aujourd'hui.

Les journées commémoratives

L'approche du 10^e anniversaire de la libération des camps nazis réactive le souvenir de la déportation chez les rescapés et les familles de disparus. À cette époque, nombreux sont les anciens résistants et déportés à siéger dans les assemblées élues, au niveau local ou national, ou à occuper des postes de responsabilité au sein de l'État. La demande d'une journée de commémoration nationale est donc portée par un mouvement de grande ampleur. Le 14 avril 1954, une loi votée à l'unanimité par le Parlement consacre le dernier dimanche d'avril comme « Journée nationale du Souvenir des victimes et héros de la Déportation ». Le choix du dimanche résout la question du jour férié et n'entre pas en concurrence avec le 11 Novembre. Le choix de la fin avril correspond à la période de la libération des camps de concentration de l'Ouest et l'absence de date fixe ne fait écho à aucune libération en particulier. La loi s'inscrit dans une lecture victimaire de la Déportation, mais la célébration du « souvenir des souffrances et des tortures subies par les déportés dans les camps de concentration » est contrebalancée par l'évocation incontournable et solennelle du moment de la libération des survivants.

Depuis 1954, partout en France, le dernier dimanche d'avril est devenu la journée de commémoration de la Déportation. La référence jugée trop limitative aux victimes des camps de concentration, élargie dans les faits aux victimes du génocide des juifs d'Europe, conduit à l'instauration d'une journée sur le modèle de la « Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste » adoptée par les ministres de l'Éducation des États membres du Conseil de l'Europe en 2002 puis par l'Assemblée générale des Nations unies en 2005. La date choisie par la France et l'Allemagne est celle de la libération du camp d'Auschwitz : le 27 janvier. Ici encore, la vision principalement victimaire est portée par la seule date qu'il est possible de célébrer dans l'histoire du camp : sa libération, ou plus exactement celle des quelques milliers de

détenus demeurés dans les camps du complexe d'Auschwitz, à l'arrivée des troupes soviétiques.

Le dernier dimanche d'avril demeure cependant la seule Journée nationale à rendre hommage à l'ensemble des victimes des camps nazis et à porter un message de l'ensemble des déportés survivants aux générations d'aujourd'hui.

Loi n° 54-415 du 14 avril 1954 consacrant le dernier dimanche d'avril au souvenir des victimes de la déportation et morts dans les camps de concentration du Troisième Reich au cours de la guerre 1939-1945

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

ARTICLE 1 — La République française célèbre annuellement, le dernier dimanche d'avril, la commémoration des héros, victimes de la déportation dans les camps de concentration au cours de la guerre 1939-1945.

ARTICLE 2 — Le dernier dimanche d'avril devient « Journée nationale du Souvenir des victimes et héros de la déportation ». Des cérémonies officielles évoqueront le souvenir des souffrances et des tortures subies par les déportés dans les camps de concentration et rendront hommage au courage et à l'héroïsme de ceux et de celles qui en furent les victimes.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 14 avril 1954.

Par le Président de la République,

René Coty

Le Président du Conseil des Ministres,

Joseph Laniel

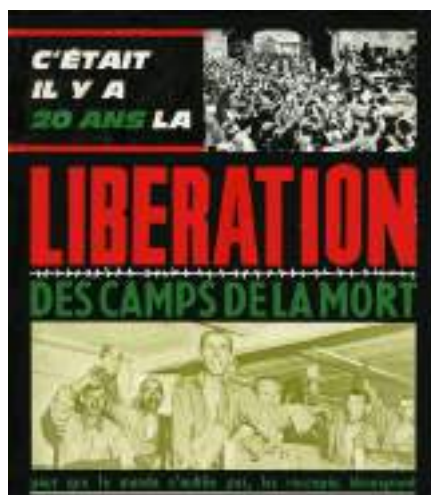
Le ministre des Finances et des Affaires économiques,

Edgar Faure

Le Ministre des Anciens combattants et Victimes de la Guerre,

André Mutter

Les publications des organisations d'anciens déportés



Couverture de « C'était il y a 20 ans, la libération des camps de la mort », supplément du *Patriote résistant*, FNDIRP, 1965 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

Pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la FNDIRP, une des deux grandes organisations d'anciens déportés, fait paraître un album-souvenir, supplément de son mensuel *Le Patriote résistant* de janvier 1965, diffusé à un très grand nombre d'exemplaires, destiné au grand public et plus seulement au cercle de ses adhérents et sympathisants. Le 20^e anniversaire de la libération des camps en est l'occasion. L'objectif est affiché au travers de la phrase qui figure en bas de la couverture : « Pour que le monde n'oublie pas, les rescapés témoignent ».

Comme il est précisé dans les remerciements, cet album a été réalisé grâce au concours du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, du Centre de documentation juive contemporaine, des musées de Buchenwald, Sachsenhausen et Ravensbrück, du Musée d'histoire allemande à Berlin (RDA), du musée d'Auschwitz (Pologne) et du Centre culturel américain à Paris.

À partir de documents de diverses sources, l'album dresse un tableau du système concentrationnaire et du génocide des juifs européens, inscrit dans la perspective de la prise du pouvoir par les nazis en Allemagne, de leur conquête de l'Europe puis des politiques de répression et d'extermination qu'ils mirent en œuvre. L'album insiste sur la situation de quelques anciens nazis en 1965 et dénonce le traitement de faveur dont beaucoup bénéficient à cette date. Une trentaine de personnalités de toutes sensibilités, dont des anciens déportés, adresse un message aux lecteurs de 1965 tout au long de l'album.



Couverture de Jean-Marc Dreyfus, *Ami, si tu tombes... Les déportés résistants des camps au souvenir 1945-2005*, Perrin, 2005

En 2005, pour le 60^e anniversaire de la libération des camps nazis, la FNDIR-UNADIF, l'autre grande fédération d'anciens déportés, soutient la parution de l'étude de Jean-Marc Dreyfus sur la mémoire de la Déportation depuis 1945. Ce livre se veut une réponse à l'évolution de cette mémoire depuis une trentaine d'années, comme l'indique la préface : « Depuis la fin des années 1970 et l'émergence d'une revendication mémorielle proprement juive, un retournement s'est opéré. C'est aujourd'hui la mémoire de la Shoah, et donc de la déportation des Juifs, qui domine. [...] Les résistants ne viennent qu'en dernier, quand ils sont seulement mentionnés. Or, les déportés résistants ont joué un rôle important dans bien des domaines depuis 1945. C'est cette présence, jusqu'à aujourd'hui, qui sera considérée dans ce volume ». Le travail de Jean-Marc Dreyfus, très mesuré et argumenté, décrypte la construction et l'imbrication des mémoires respectives et successives des déportations parties de France. Cependant, le choix de la photographie de couverture n'est pas dû au hasard. Il s'agit du défilé de déportés récemment rentrés sur les Champs-Élysées, à Paris, le 1^{er} mai 1945 : derrière un drapeau frappé de la croix de Lorraine confectionné dans un camp, ils marchent, vainqueurs et l'air grave, devant l'Arc de Triomphe. La symbolique est claire : montrer cette image du retour, au moment où la libération des camps n'est pas achevée, c'est rappeler que ces résistants ont été déportés pour avoir lutté contre leur adversaire et qu'ils reviennent en combattants, de nouveau libres, dans la lignée de ceux que l'on célèbre chaque 11 Novembre en ranimant la flamme du tombeau du Soldat inconnu.

Les timbres commémoratifs



« Le souvenir des camps de déportation », 1955.



« XX^e anniversaire de la Libération - Déportation », 1964.

« Retour des déportés », 1965

Avant la révolution du courrier électronique, le timbre est un passage obligé pour affranchir le courrier postal. C'est donc un support utilisé par des millions d'utilisateurs, par l'intermédiaire duquel il est possible de faire passer des messages.

Le timbre de 1955 est une représentation classique de l'univers concentrationnaire, totalement déshumanisée. Elle correspond à l'approche d'Alain Resnais dans *Nuit et Brouillard* pour ses vues des sites des camps. L'inscription sur le timbre est une forme d'injonction mémorielle : « Le souvenir des camps de concentration ».

Le timbre de 1964 est plus étrange. Il s'intègre dans la commémoration du 20^e anniversaire de la libération de la France, ce qui explique que l'image montre des déportés encore enfermés derrière la clôture du camp (la silhouette d'un garde se dessine à l'intérieur du mirador). La scène ne laisse pas beaucoup de place à l'espoir mais insiste davantage sur la souffrance des déportés, avec leurs bras décharnés et leurs mains agrippées aux barbelés. Le discours est ici principalement victimaire.

Le timbre de 1965, du même auteur, est véritablement une évocation de la libération des camps : les déportés brisent par leur simple présence les barbelés et la chaîne. La composition s'inspire des photographies prises lors du défilé de déportés sur les Champs-Élysées le 1^{er} mai 1945. Ces rescapés qui sont de retour en France sont montrés comme des héros que la nation honore en 1945 et qu'elle doit honorer encore vingt ans après leur retour.

Les œuvres picturales d'artistes non-déportés



En 1948, lors de sa participation au Congrès des intellectuels pour la Paix se tenant à Wrocław en Pologne, Pablo Picasso guidé par Pierre Daix (son ami, résistant déporté à Mauthausen, journaliste aux *Lettres françaises*) visite les ruines du ghetto de Varsovie et les vestiges des camps d'Auschwitz et de Birkenau. C'est un choc pour l'artiste, auteur notamment, des toiles « Guernica » dénonçant les massacres de masse de civils commis par l'aviation nazie en Espagne en 1937 et « Le charnier » à l'automne 1944, vision annonciatrice de la découverte des camps nazis.

Cette « tête de déporté » redonne aux millions de disparus dans les chambres à gaz et les fours crématoires des camps d'extermination un visage, une identité afin que nul n'oublie.

Plomb du dessin offert en janvier 1955 par Pablo Picasso au journal *L'Humanité* pour le 10^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny) et tirage sur papier (DR).



Dessin de Fernand Léger offert à la Fédération nationale des internés et déportés résistants et patriotes (FNDIRP) à l'occasion du 20^e anniversaire de la libération des camps nazis. La FNDIRP a fait don de ce dessin à la Fondation pour la mémoire de la Déportation (FMD) qui en a fait son logo.

Pour commémorer la libération des camps en 1965, Fernand Léger prend le parti de montrer la libération des déportés. Il choisit de figurer les humains par un des éléments qui les identifient en dehors de leur visage : leurs mains. Il dessine le bras d'un déporté, reconnaissable à la manche de son vêtement rayé d'où surgit une main ouverte tendue vers un soleil levant. Une autre main entoure le bras du déporté, dans un geste à la fois délicat et ferme. Il peut s'agir ici de la main d'un camarade, dans la volonté de souligner la solidarité, si nécessaire à la survie dans les camps. Il peut s'agir aussi de la main d'un résistant (le dessin est offert à la FNDIRP qui regroupe les anciens résistants, internés et déportés). Ces deux mains brisent les fils de fer barbelé, devenus le symbole de l'enfermement dans les camps de concentration. Elles rappellent la victoire de l'humanité sur le système d'oppression, d'humiliation et d'annihilation mis en place par les nazis.

Les deux mains brisent les fils de fer barbelé, devenus le symbole de l'internement dans les camps de concentration. Elles rappellent la victoire de l'humanité sur le système d'oppression, de déshumanisation et d'annihilation mis en place par les nazis.

La présence du soleil levant est à double sens. C'est d'abord la réappropriation par Fernand Léger d'un symbole millénaire, celui de la renaissance, de la résurrection, du cycle perpétuel de la vie qui l'emporte sur la mort. C'est aussi une évocation du printemps, ce moment où la nature renaît après l'engourdissement de l'hiver, ce retour de la douceur qui annonce la chaleur à venir. Si la libération d'Auschwitz a lieu durant l'hiver, celle des camps de l'ouest a lieu au printemps. Cette idée se retrouve dans le *Chant des marais*, devenu l'hymne des déportés (« Le printemps refleurira »).

Le dessin de Fernand Léger restitue en quelques signes le message des serments prononcés par les déportés survivants sur la place d'appel à la libération des camps de Buchenwald et de Mauthausen. Les deux mains sont unies dans la fraternité née des combats pour la libération. Cet idéal, rejetant le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discrimination, inspirait leur combat pour une société nouvelle signifiée par le soleil signe de paix, de démocratie et de justice sociale pour tous les peuples de la planète.



Le monument de Ravensbrück, au cimetière du Père-Lachaise à Paris, 1955 (DR).



Le monument de Buchenwald-Dora, au cimetière du Père-Lachaise à Paris, 1964 (DR).

Les monuments du Père Lachaise

Le cimetière du Père-Lachaise à Paris est devenu dans les années d'après-guerre un mémorial de la Déportation du fait de l'érection par les principales amicales de camps de monuments commémoratifs. Jusqu'à la réalisation du Mémorial des martyrs de la Déportation sur l'île de la Cité, inauguré en avril 1962, le cimetière du Père-Lachaise est de fait le lieu de commémoration nationale pour les amicales d'anciens déportés. Quatre monuments sont érigés avant 1962 et huit autres le seront par la suite. La plupart se veulent un hommage aux déportés disparus, rendu par leurs camarades rescapés, dans ce qui est au sens strict de l'expression un devoir de mémoire. Dans cet ensemble, deux parmi les plus précoces évoquent l'idée de retour à la liberté.

Le premier est celui des déportées de Ravensbrück, inauguré le 23 avril 1955. Sculptés par Émile Morlaix dans le granit, deux énormes avant-bras surgissent d'un chaos rocheux devant un mur aux blocs parfaitement taillés. L'ensemble traduit la bru-

talité et l'oppression à la fois organisées et arbitraires de l'univers concentrationnaire. Les poignets sont liés en signe d'asservissement. Une des mains, qui retombe vers le sol, évoque l'affaiblissement et la mort de nombre de déportées. L'autre, paume tournée vers le ciel, dressée mais contractée sous l'effet d'une violence invisible, rappelle la permanence de l'espoir et la quête de liberté. Le camp est libéré le 30 avril 1945, alors que presque toutes les détenues ont été évacuées. Plus de 6 600 Françaises sont passées à Ravensbrück. Au moins 2 600 y sont mortes.

Le second monument est celui de Buchenwald-Dora, inauguré le 5 avril 1964. La sculpture en bronze de Louis Bancel (ancien résistant du Vercors), installée sur une dalle de granit par l'architecte M. Romer (déporté à Buchenwald), rassemble dans une composition saisissante un groupe de trois déportés. La maigreur des trois hommes témoigne de la déchéance physique où conduit le système concentra-

tionnaire. L'attitude de chacun des déportés renvoie à une symbolique précise : souffrance (homme renversé, figé dans la mort), solidarité (homme soutenant son compagnon), résistance et dignité (homme debout face à ses bourreaux). Une inscription sur la dalle rappelle le combat : « Qu'à jamais ceci montre comme l'Homme dut tomber et comment le courage et le dévouement lui conservent son nom d'Homme. Aragon » Environ 26 000 Français sont passés à Buchenwald et dans ses *Kommandos*. Plus de la moitié d'entre eux meurent, notamment à Dora. En juin 1944, le Comité des intérêts français (CIF), dirigé par Henri Manhès, Marcel Paul et Jean Llobes, est reconnu par le Comité international clandestin de résistance mis en place durant l'été 1943. Son action permet de soutenir le moral des Français et d'en sauver certains, sans pouvoir éviter la mort de beaucoup d'autres. Le Comité des intérêts français participe à l'insurrection libératrice du camp.

Le portail de Buchenwald



Michael Kenna, Le portail d'entrée du camp de Buchenwald, sans date
(coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny, fonds Michael Kenna).

Né en 1953 dans une petite ville industrielle du nord de l'Angleterre, Michael Kenna se passionne pour les arts et étudie la photographie. Il est diplômé en 1976. Il se spécialise dans le paysage et devient un des photographes les plus importants de sa génération dans ce domaine. Ses œuvres, qui magnifient la lumière diurne et nocturne et demandent parfois des temps de pose de plusieurs heures, ont été exposées partout dans le monde, notamment à la Bibliothèque nationale de France en 2009-2010. Il vit actuellement à Seattle, aux États-Unis. À l'occasion d'un séjour en France en 1986, Michael Kenna visite le site du camp de Natzweiler-Struthof, en Alsace, et est profondément touché par l'atmosphère du lieu. Il y revient deux ans plus tard alors qu'il entame un travail sur la mémoire des camps, en parallèle avec ses autres travaux, entre 1988 et 2000. Il parcourt l'Europe, de l'Allemagne à la Pologne, de l'Italie à la Belgique, de la France à l'Autriche ou à la Tchéquie. Il tente de saisir les traces encore visibles des camps. Il demeure très discret sur ce projet personnel qui reste inconnu du public pendant très longtemps. En 2000, Michael Kenna fait

don à l'État français de 300 tirages originaux et des négatifs correspondants. Quelques-uns sont présentés pour la première fois lors de l'exposition *Mémoire des camps. Photographies des camps de concentration et d'extermination nazis (1933-1999)* qui a lieu au Patrimoine photographique à Paris. En 2010, Michael Kenna fait don de l'ensemble des autres négatifs et planches-contact correspondantes au Musée de la Résistance nationale à Champigny. Michael Kenna revendique le caractère esthétique de son approche de la photographie des camps. Il s'en explique en 1998 : « Il m'est apparu que la nature séductrice de mon travail est le moyen de forcer les gens à le voir. Si les gens le regardent et le critiquent, ils sont finalement concernés et impliqués. Si les images sont séduisantes, elles vont rester dans leur esprit » (entretien avec Clément Chéroux, commissaire de l'exposition *Mémoire des camps*). La photographie du portail d'entrée du camp de Buchenwald est caractéristique du travail de Michael Kenna. Les contrastes de lumière sont totalement maîtrisés, les formes nettes et épurées se juxtaposent aux surfaces floues ou vaporeuses, la géo-

métrie de l'image est parfaitement équilibrée jusque dans les dissymétries. La grille du portail se détache en contre-jour sur un paysage vide dont l'horizon est souligné par une ligne d'arbres sans feuilles. Une lueur froide et blafarde d'hiver parvient à peine à éclairer la vaste étendue de la place d'appel. Le camp est désormais vide, les baraques en bois ayant été détruites.

Le photographe a pris son cliché depuis l'extérieur du camp des détenus. L'inscription « Arbeit macht frei » (« Le travail rend libre ») est à peine visible. Le choix du photographe estompe sans la faire disparaître la phrase placée par les SS de telle sorte que les détenus puissent la voir quand ils étaient enfermés dans le camp. Le travail dans les camps nazis ne rendait pas libre, il conduisait plus ou moins rapidement à la mort par épuisement. En composant de la sorte son image, Michael Kenna se refuse, même inconsciemment, à entrer dans le jeu absurde et macabre des nazis. Il rappelle que « cela fut », que le lieu des crimes est là sous les yeux de celui qui regarde. Si le portail occupe l'essentiel du cadre de l'image, aucune fascination n'est possible car rien n'est beau dans cette image, même si la forme est soignée. La grille elle-même est entretenue avec soin, repeinte à l'occasion, mais chacun sait ce qu'était l'univers concentrationnaire dont elle marquait la limite. Sur la photographie, la porte est entrouverte et tout est différent.

Le temps où la terreur régnait dans le camp n'est plus car le passage est à présent libre. Le vide immense en arrière-plan n'est plus seulement l'évocation en creux des déportés disparus, mais aussi la preuve que le camp n'existe plus que sous l'aspect de traces. L'ère des camps est terminée, mais leurs vestiges doivent inviter à la vigilance.

Par son travail, Michael Kenna donne plus d'intensité encore aux lieux de mémoire que sont dorénavant les anciens camps nazis. Il oblige à les regarder avec plus d'attention, à se demander ce qu'ils étaient avant et à s'interroger sur ce qu'ils sont devenus. Ancrées dans le présent par leur esthétique et dans le passé par leur thématique, les photographies de l'univers concentrationnaire de Michael Kenna nous rappellent à la fois l'ampleur des crimes commis contre les déportés et l'échec irrémédiable des criminels, qui conduisit à la libération des camps et au retour des survivants.

Pour en savoir plus sur le travail de Michael Kenna, consulter le module qui lui est consacré sur le site du Musée de la Résistance nationale :

www.musee-resistance.com

et le site personnel de l'artiste (en anglais) :

www.michaelkenna.net

« NE JETEZ PAS CE JOURNAL, FAITES-LE CIRCULER »

(mention figurant sur certains journaux clandestins de la Résistance française)